

## The Project Gutenberg eBook of L'illustration, No. 3727, 1er Août 1914, by Various

This ebook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this ebook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you'll have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

Title: L'illustration, No. 3727, 1er Août 1914

Author: Various

Release date: December 31, 2004 [EBook #14538]  
Most recently updated: December 19, 2020

Language: French

Credits: Produced by Juliet Sutherland, Renald Levesque and the Online  
Distributed Proofreading Team

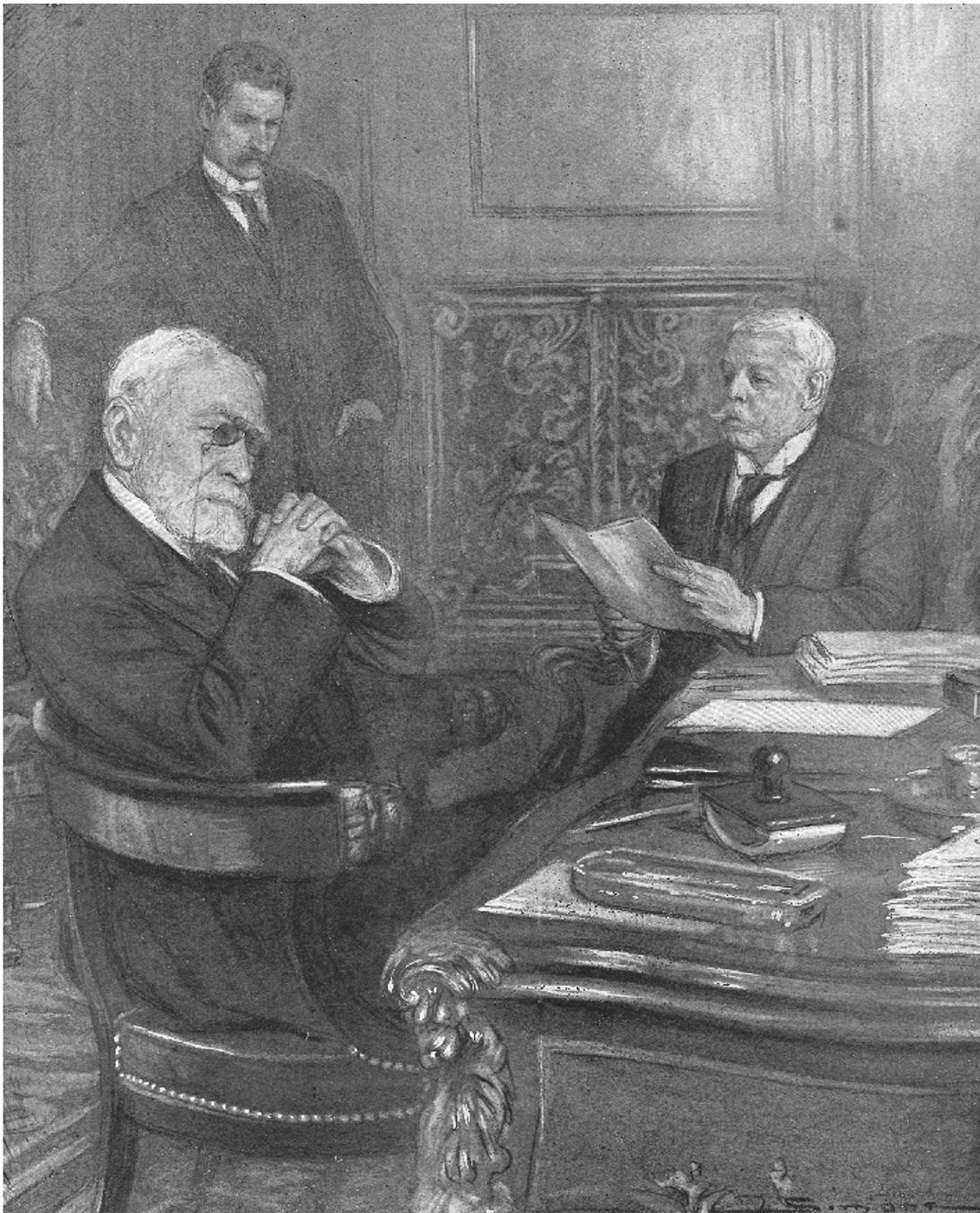
\*\*\* START OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 3727, 1ER AOÛT 1914 \*\*\*

# L'ILLUSTRATION

Prix du numéro : Un franc

SAMEDI 1er AOÛT 1914

72e Année -- N° 3727



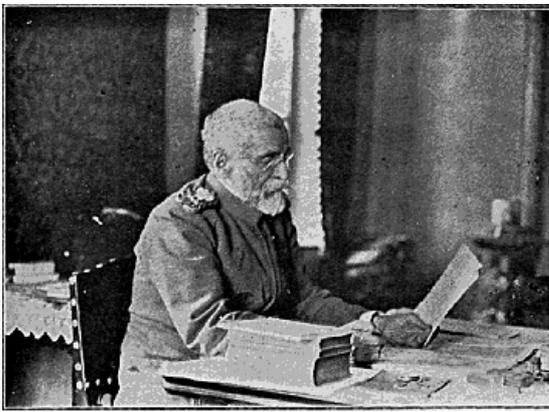
M. BIENVENU-MARTIN, M. P.H. BERTHELOT,

BARON DE SCHOEN.

### **LA NOTE VERBALE DE L'ALLEMAGNE**

*Voir l'article à la page suivante.*

Le baron de Schoen lit à M. Bienvenu-Martin, faisant l'intérim des Affaires étrangères, une communication de son gouvernement approuvant l'Autriche et déclarant que, si le conflit ne restait pas localisé, il faudrait «redouter les conséquences les plus graves».



Le général Putnik, chef d'état-major général de l'armée serbe.  
Phot. S. Tchernof



Le général Conrad de Hotzendorf, chef d'état-major général de l'armée austro-hongroise.

## UNE CRISE EUROPÉENNE

### LA GUERRE DE L'AUTRICHE CONTRE LA SERBIE

La tension qui s'était manifestée, depuis le drame de Sarajevo, dans les rapports entre l'Autriche-Hongrie et la Serbie a pris soudainement un caractère d'acuité inattendu, pour aboutir en quelques heures à une rupture des relations diplomatiques d'abord, puis à une déclaration de guerre. Jamais, depuis quarante ans au moins, la paix de l'Europe tout entière n'avait couru un péril pareil.

Nous avons enregistré ici l'écho des démonstrations hostiles à la Serbie que l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand et de sa femme avait provoquées en Autriche-Hongrie, où, dès le premier moment, l'opinion avait nettement fait remonter jusqu'au gouvernement de Belgrade, accusé de favoriser plus ou moins ouvertement la propagande serbe en Bosnie-Herzégovine, la responsabilité de ce double crime. Rien, pourtant, ne pouvait faire prévoir les brutales conséquences de cet état d'esprit, justifié ou non.

Le 23 juillet, à 6 heures du soir, le ministre d'Autriche-Hongrie à Belgrade, le baron Giesl, remettait au ministre intérimaire des Affaires étrangères du roi Pierre, M. Patchou, une note comminatoire, véritable ultimatum, dont le ton seul provoqua dans les chancelleries une stupéfaction profonde. Aux termes de cette note, l'Autriche exigeait de la Serbie, en substance:

2° L'engagement de réprimer toute action dirigée contre l'Autriche-Hongrie, et d'abord de supprimer les publications excitant au mépris ou à la haine de la double monarchie, et de dissoudre l'association nationaliste, dite *Narodna Obrana*, puis de révoquer les officiers et fonctionnaires coupables, dans le passé ou dans l'avenir, de s'être livrés à des manifestations anti-autrichiennes;

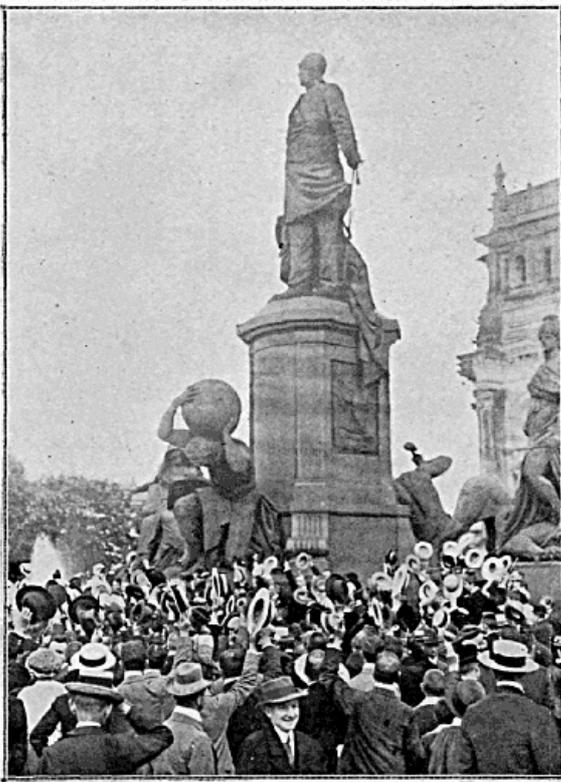
3° L'engagement d'ouvrir une enquête judiciaire contre les auteurs ou les partisans du «complot du 28 juin» (les meurtres de Sarajevo).

Enfin, le gouvernement impérial et royal se réservait de fournir lui-même les noms des coupables à frapper et exigeait la présence dans la commission d'enquête judiciaire sur le complot d'un certain nombre de ses fonctionnaires.

Il laissait au gouvernement serbe quarante-huit heures pour se déterminer,—jusqu'au samedi 25, à 6 heures du soir.

Ce fut un coup de foudre, d'autant plus inquiétant qu'il se produisait au milieu d'un concours de circonstances tel, que tout était pour faire croire à un coup savamment préparé: le président de la République, à l'heure où cet ultimatum fut rendu public, venait de quitter le tsar et n'en eut connaissance qu'en pleine mer. De plus, une grève importante, et de nature à paralyser une mobilisation éventuelle, sévissait en Russie. Enfin, on venait d'apprendre l'échec du suprême effort tenté à Londres pour résoudre sans troubles la question de l'Ulster.

1° La publication, au *Journal officiel*, d'une déclaration du gouvernement royal condamnant la propagande contre l'Autriche-Hongrie, exprimant le regret que des officiers et des fonctionnaires aient pris part à cette propagande, réprouvant toute tentative d'immixtion dans les destinées des populations de quelque partie de l'Autriche-Hongrie que ce soit, et menaçant de sévir contre quiconque irait à l'encontre des volontés ainsi manifestées: cette déclaration devait être portée à la connaissance de l'armée par un ordre du roi, inséré au bulletin militaire officiel;



Une manifestation à Berlin devant la statue de Bismark.



La jeunesse berlinoise promène des portraits de François-Joseph et de Guillaume II.

La Serbie montra en l'occurrence toute la sagesse qu'on pouvait attendre d'elle. Elle accepta, avec la plus louable abnégation, toutes les exigences formulées dans la note, ne faisant de réserves que sur deux points: elle demandait qu'on lui prouvât la culpabilité des fonctionnaires et officiers qu'on voulait l'obliger à sacrifier; elle souhaitait aussi des explications sur la façon dont les fonctionnaires de l'Autriche prendraient part à l'enquête qu'elle se déclarait prête à ouvrir.

Ainsi, ayant remis sa réponse dans les délais à lui impartis, le gouvernement serbe pouvait espérer avoir évité la querelle de loup qu'on lui cherchait. Quelle erreur était la sienne!

M. Pachitch, président du Conseil, qui avait porté la note officielle au baron Giesl, était rentré à peine à son ministère, qu'il recevait du représentant de l'Autriche-Hongrie l'avis écrit que cette note, mise en regard des instructions qu'avait reçues ce diplomate, ne le pouvait satisfaire; qu'en conséquence, se conformant aux ordres de son gouvernement, il quittait Belgrade avec tout le personnel de la légation.



L'EMPEREUR FRANÇOIS-JOSEPH A ISCHL.  
*Phot. Hoeck, prise le jour même de l'ultimatum à la Serbie.*

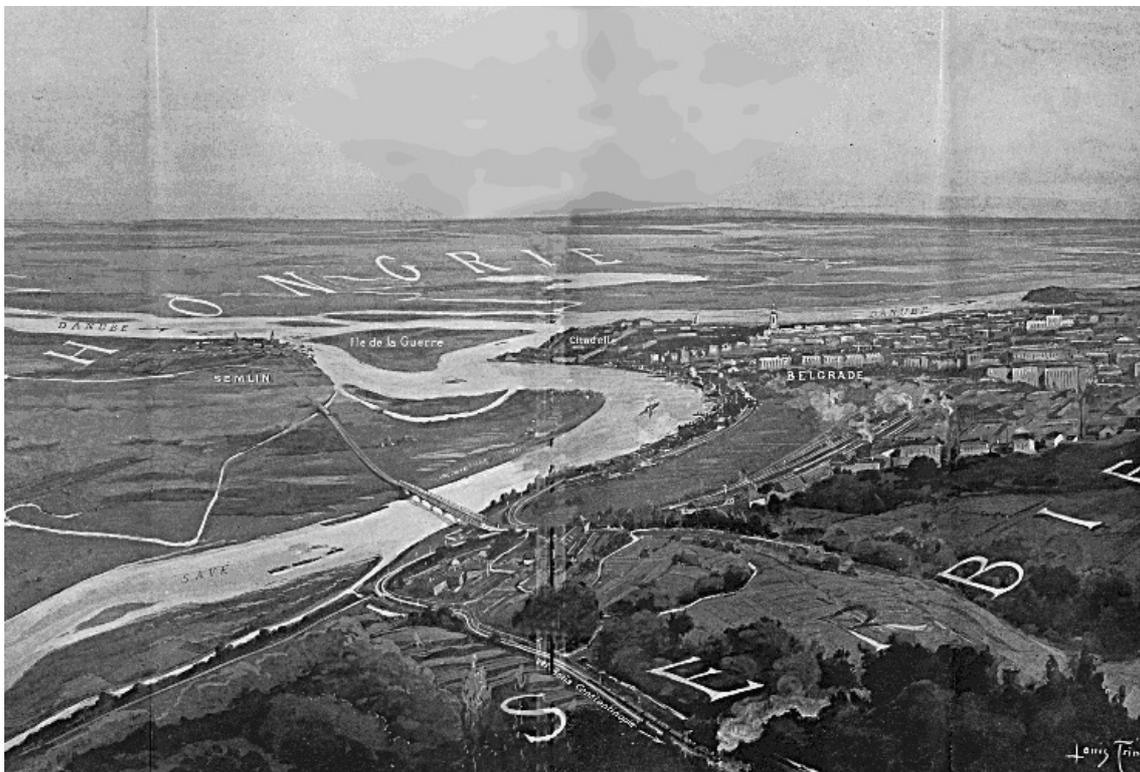
«Ce fut mon plus grand désir de consacrer les années qui me sont encore accordées par la grâce de Dieu aux oeuvres de la paix et de préserver mes peuples des graves sacrifices et des charges de la guerre. Il en a été décidé autrement par la Providence...»

*Manifeste adressé par l'empereur à «ses peuples».*

L'Europe entière demeura stupéfaite.

La note si brutale du cabinet de Vienne avait été communiquée, conformément aux usages, à toutes les chancelleries. Le vendredi matin, 24, le comte Szecsen de Temerin, ambassadeur d'Autriche-Hongrie, l'avait remise à M. Bienvenu-Martin, chargé, en l'absence de M. Viviani, qui accompagnait en Russie le chef de l'État, de l'intérim du ministère des Affaires étrangères. La diplomatie, fort émue de la grave crise si inopinément ouverte, s'était aussitôt préoccupée d'y faire face.

La première question qu'elle se posa fut de savoir quelle allait être l'attitude de la Russie, protectrice des peuples slaves et plus particulièrement bienveillante à la Serbie.



### UNE CAPITALE A PORTÉE DE FUSIL DE L'ENNEMI

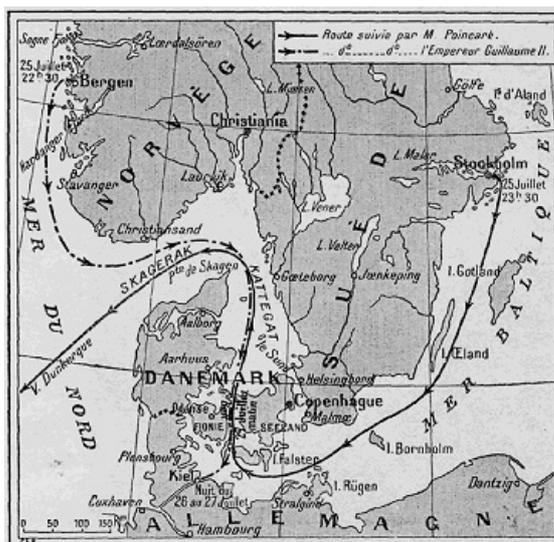
Belgrade, que le gouvernement serbe a évacuée dès le lendemain de la rupture provoquée par l'Autriche-Hongrie.

Sur l'autre rive de la Save, à son confluent avec le Danube, la ville hongroise de Semlin. Entre Semlin et la citadelle de Belgrade, le banc de sable dit *Ile de la Guerre*.

Belgrade et Semlin sont en guerre...

... Semlin est la plus querelleuse: Elle a toujours les premiers torts.

VICTOR HUGO,  
*Les Orientales.*



Le double retour de Scandinavie de M. Poincaré et de l'empereur Guillaume II.

au quai d'Orsay et donnait lecture au ministre intérimaire des Affaires étrangères, en présence de M. Philippe Berthelot, directeur des affaires politiques, d'une note fort ambiguë, dont les explications ultérieures n'ont pas franchement établi le caractère. Il y était indiqué que le débat devait rester localisé entre Vienne et Belgrade et ne pas devenir une question d'alliances; que, s'il en était autrement, on pourrait redouter les conséquences les plus graves.

La grande nation amie ne faillit pas à son devoir tutélaire. Dans l'espérance qu'un peu de temps gagné permettrait peut-être une intervention collective des puissances, elle demandait tout d'abord au gouvernement impérial et royal de prolonger de deux jours le délai qu'il avait donné à la Serbie pour répondre à sa note. Vaine tentative, on l'a vu: la résolution agressive de l'Autriche frappait d'avance d'impuissance toute démarche amicale.

Une seule influence, évidemment, pouvait être efficace: celle de l'Allemagne.

Mais, dès le début du conflit, le gouvernement germanique avait pris une attitude qui ne permettait guère de compter, de sa part, sur une intervention modératrice.

Le 21 juillet, en effet, M. de Schoen, ambassadeur allemand à Paris, se présentait

Ces conséquences, on les voit clairement. Si, dans le cas d'hostilités, la Russie intervenait, l'Allemagne apportait son appui à son alliée,—et la France, l'Angleterre, l'Italie, se trouvaient entraînées dans la plus effroyable des guerres: Triple-Entente contre Triple-Alliance.

Cependant, le lendemain, on venait nous affirmer, de Berlin, dans un communiqué officiel, qu'il n'y avait pas eu accord préalable entre l'Autriche et l'Allemagne et que celle-ci n'avait connu la note de son alliée que par sa publication.



De la gare du nord à l'Élysée: une manifestation patriotique.

Dans ces conjonctures inquiétantes, aucun des gouvernements—réserve faite, peut-être, pour le gouvernement autrichien—n'avait perdu son sang-froid. Chacun d'eux se bornait à prendre des mesures de sécurité et de conservation.

D'abord, le gouvernement serbe—à la tête duquel est, depuis quelques semaines, le prince héritier, le roi Pierre, fatigué, ayant dû se résigner à prendre quelque repos—le gouvernement serbe, abandonnant Belgrade, indéfendable, se retirait, dès lundi, à Nisch, d'où il mobilisait l'armée nationale.

Ses amis, ses alliés des récentes guerres, à peine remis des rudes saignées qu'ils ont subies, l'héroïque petit Montenegro, la Grèce, se rangeaient sans l'ombre d'une hésitation à ses côtés. La Roumanie affirmait sa volonté de voir, respecter le traité de Bucarest. L'Italie, l'Allemagne prenaient aussi leurs précautions.

Mais les puissances de la Triple-Entente ne demeuraient point en reste. La Russie, très calme, très maîtresse d'elle-même, après avoir donné à la Serbie les meilleurs conseils, la Russie, où les grèves s'étaient éteintes au souffle froid venu de l'Occident, où la foule s'exaltait pour la lutte, s'appêtait à mobiliser quatre arrondissements militaires, soit quatorze corps d'armée. L'Angleterre, dont la flotte, toute sur pied de guerre, venait précisément d'être passée en revue par le roi George, la maintenait mobilisée,—et, après avoir préconisé sans fruit la réunion d'une conférence internationale, affirmait d'un mot sa solidarité complète avec les deux nations amies.

Chez nous, nulle émotion inquiétante,—car il faut dédaigner dans nos comptes quelques vagues remous de l'écume des faubourgs. De la confiance, de l'espoir, une magnifique sérénité, le plus parfait état d'esprit qu'on pût souhaiter.

Comme nous le disons d'autre part, M. Raymond Poincaré avait décidé, dans la nuit de dimanche à lundi, de faire route directement vers les côtes de France, où son retour était impatientement attendu. Il arrivait mercredi matin, à Dunkerque, un peu retardé par le brouillard, après avoir presque failli croiser, dans les Belts, l'empereur allemand, sur son yacht, revenant précipitamment, lui aussi, de sa croisière dans les eaux de Norvège. Et l'accueil qui lui fut fait, ces acclamations où son nom se mêlait aux cris de «Vive l'alliance!

Vive l'armée! Vive la France!» sans qu'une voix discordante s'élevât sur son passage aurent assez éloquemment exprimé au Président le sentiment de Paris, où bat, ardent, le cœur de la Patrie.

Pourtant, la veille, le mardi 28 juillet, le comte Berchtold, au nom de l'Autriche, avait notifié aux puissances «l'état de guerre» avec la Serbie, et, tout aussitôt les hostilités commençaient, entraînant comme conséquences, dans les différents pays intéressés, une série de mesures sur lesquelles un secret complet est gardé.

Est-ce le début du conflit «localisé» dont parlait la note communiquée par M. de Schoen au quai d'Orsay, ou faut-il, selon les termes de cette note, redouter «le conséquences les plus graves» dont elle menaçait? C'est l'énigme de cette heure inquiétante.

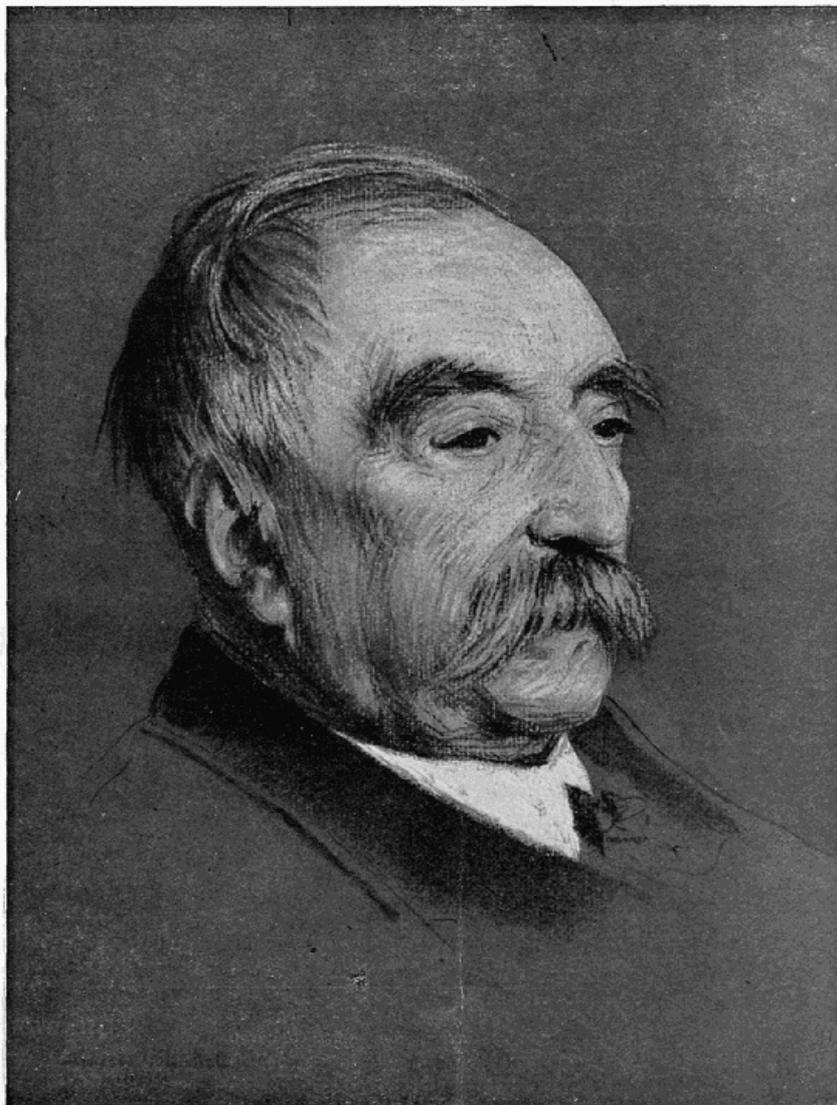


Le retour de M. Poincaré: à la sortie de la gare du nord, le président salue la foule qui l'attendait.

## ADRIEN HÉBRARD

Adrien Hébrard n'est plus. Si invraisemblable que ce puisse être, cet homme prodigieux et charmant a payé son tribut à la loi commune. Cette flamme s'est éteinte. Le directeur du *Temps* s'en va plein de jours. Il laisse après lui un grand nom, de grands travaux accomplis, l'image d'une activité joyeuse et, parmi les larmes et les regrets, des sourires. Il aurait pu se survivre en une oeuvre personnelle, enfermer dans des livres le parfum de son esprit. Il ne l'a pas voulu. La nature l'avait comblé de toutes les faveurs dont elle dispose, lui avait donné l'intelligence, la vivacité, la raison intuitive, l'équilibre, la sagesse, la clairvoyance qui empêche d'être dupe, l'indulgence qui empêche d'être cruel, et avec cela les grâces de la santé. S'asseoir à côté d'Hébrard devant une table bien servie, le voir déguster de vieux vins et savourer, tout en devisant, une chère délicate, c'était à la fois un délice et un réconfort. Au contact de cette philosophie, les nerfs s'apaisaient. On envisageait sainement les choses, on les ramenait à leur véritable proportion. On devenait lucide. On arrivait inquiet, troublé; et l'on partait affermi, ayant repris confiance en soi. Un entretien avec le «patron», c'était un bain d'optimisme.

Cette autorité singulière, exercée sur tous ceux qui l'approchaient, il la devait non pas seulement à ses éminentes qualités intellectuelles et à sa force de persuasion, mais encore à une absence totale d'ambition et de vanité. Alors que tant d'autres, à sa place, eussent été avides d'honneurs, il dédaignait les récompenses, les consécration qu'aurait justifiées l'éclat de son mérite. Il ne mettait point d'ostentation orgueilleuse à s'effacer. Il chérissait l'indépendance. Il haïssait la contrainte. Or il savait que les grandeurs sont des servitudes. Aux dignités, aux galons, il préférait le commerce de l'amitié, l'intimité des entretiens à bâtons rompus, le plaisir, pour lui sans égal, d'agir et de parler librement. Songez à ce que pouvait être sa carrière... Possédant tous les talents, tous les dons, il les laissait, si j'ose dire, en jachère. Il écrivait comme Renan et n'écrivait pas. Des années de silence précédèrent et suivirent les pages merveilleuses qu'il lut un jour aux Jardins, devant l'ombre émue de Gambetta. Élu sénateur par amusement, non point par soif du pouvoir, il prononça un discours que l'admiration de ses collègues qualifia de chef-d'oeuvre. Puis il s'en tint là, content d'avoir donné sa mesure, retombant le lendemain dans sa paresse. Il refusa un portefeuille des mains de M. de Freycinet, une ambassade des mains de M. Grévy. Il ne fit point la cour à l'Académie française qui, assurément, ne lui eût pas résisté. Mais elle exigeait des visites. Et les visites, c'est si ennuyeux! Il jouit, en témoin attentif, des spectacles du monde. De la fenêtre de son journal, il regardait les passants; son oeil fin les observait, sa voix les exhortait ou les raillait; son ironie les jugeait... Et de cette bouche malicieuse et gaie jaillissait une mitraille de mots définitifs,—à la Chamfort...



ADRIEN HÉBRARD, DIRECTEUR DU «TEMPS»  
*D'après un pastel de MARCEL BASCHET.*

Rappellerai-je les principales étapes de l'existence de ce grand confrère qui restera notre maître? Il naquit, voilà quatre-vingt-un ans, dans un village du Tarn-et-Garonne. Il conquit ses licences à l'université de Toulouse... Jeune avocat, il se voua pendant quelques années à la défense de la veuve, de l'orphelin et du criminel. (Avec quelle bonhomie piquante et nuancée il nous contait ces premières causes, plus souvent perdues que gagnées!) Un vétérinaire du barreau le formait, le protégeait, lui infligeait d'utiles épreuves, trempait son éloquence en la pliant aux improvisations difficiles. Nous nous imaginons ce que devait être en son printemps Adrien Hébrard, allègre, gamin, soucieux de plaire, entreprenant, charmeur, et déjà jetant au vent, dans d'éblouissantes palabres, à la terrasse des cafés, les miettes de son génie... Quelques compatriotes devenus Parisiens le pressaient de venir les rejoindre. Il ne résista pas à la tentation. Il quitta le Capitole pour la capitale. Un petit emploi dans la direction du *Temps*, récemment fondé, lui avait été promis. Ses débuts furent modestes. Il était chargé de suivre et de commenter les cours de la Bourse de commerce. Il essaya de tempérer par une pointe d'humour la sévérité de ces matières; une phrase de son article initial a été sauvée de l'oubli; elle visait l'extrême faiblesse des savons:

«Les savons sont bas, disait Hébrard; mais ils vont remonter, voici l'été.»

Il ne tarda pas à exercer sur ses collaborateurs une influence prépondérante. Ils avaient besoin de lui, de son initiative, de sa fertilité d'invention, des ressources que son adresse procurait à la feuille honnête et pauvre, à l'organe d'opposition, écrasé sous les amendes, surveillé par la censure du Second Empire. A la mort de Nefftzer, il en assumait la direction... Dès lors, sa biographie se confond avec l'histoire du *Temps*. Durant plus d'un demi-siècle l'homme et le journal sont restés inséparables.

Peut-on affirmer qu'ils se ressemblaient? Toute oeuvre évoque la physionomie morale de l'être qui l'a créée ou qui s'en occupe assidûment. Or la gravité du *Temps*, sa haute tenue, ne paraissent guère refléter ce qu'il y avait en Hébrard de prime-sautier, de fantaisiste... Ne vous y trompez pas. Ne vous fiez pas aux apparences. Sous ces agréments superficiels se dissimulait une incomparable solidité. Nul, mieux que le directeur du *Temps*, n'a connu la politique, vu plus droit et plus clair, donné d'avis plus prophétiques, plus judicieux. Que

de ministres, sans toujours l'avouer, ont eu recours aux avertissements de ce bon sens, aux scrupules de cette conscience, aux lumières de cette subtilité! Que de conseils furent secrètement sollicités et reçus dans le cabinet de la rue des Italiens, dans le salon du boulevard Malesherbes! Le «patron», vêtu de son éternelle jaquette noire, coiffé du petit melon, ou bien, les jours où il souffrait d'un bénin accès de goutte—jours propices aux longues confidences—enveloppé d'une douillette de flanelle blanche, tel un bon père dominicain, il écoutait son interlocuteur, non pas d'un air las ou morose, mais avec un affable empressement (toutes les manifestations de la vie l'intéressaient, l'amusaient); puis soudain, en quelques phrases où chantait son accent méridional, il débrouillait la difficulté, saisissait le joint, indiquait la solution élégante. «—Tiens, mon cher patron, je n'y avais pas pensé!» Lui, il pensait à tout, veillait à tout. Il flânait. Du moins on était tenté de le croire. Son dilettantisme, son exquis bavardage, allaient de bureau en bureau, s'attardaient sur l'escalier, au seuil de l'imprimerie. Mais rien n'échappait à ce chef, à ce psychologue, à ce critique. D'un coup d'oeil infailible, il pénétrait jusqu'au fond, discernait le fort et le faible de chacun. Adoré de son peuple, il se montrait à la fois débonnaire et ferme. Je l'aperçois encore, dans la brasserie du Grand U qu'un passage intérieur reliait au cabinet directorial, assis à la «table des rédacteurs», partageant avec eux la morue lyonnaise, les cèpes provençale, la salade de lentilles... Une franche cordialité présidait à ces familières agapes. Ainsi, Ulysse, à bord de l'esquif qui transportait sa fortune, abreuvait et nourrissait fraternellement ses matelots. Mais qu'une négligence eût été commise, qu'une information essentielle manquât au journal, aussitôt un éclair de colère s'allumait dans l'oeil du maître; deux ou trois traits cinglants déshonoraient le coupable qui n'obtenait son pardon que le lendemain...

Hébrard poursuivait, à travers les diversions et les menus vagabondages de sa vie, son idée fixe: l'amélioration du *Temps*. Il rêvait de l'alléger, de l'égayer, d'y introduire une note un peu frivole.

«Je veux, disait-il avec cet air de se moquer de soi qui était une de ses grâces, semer quelques feux follets dans mon cimetière...»

J'ai assisté à cette chasse aux littérateurs gais; j'y ai même coopéré, chargé d'ambassades qui ne furent pas toutes couronnées d'une entière réussite. Parfois certains humoristes célèbres redoutaient l'atmosphère de la glorieuse maison; ils craignaient que leur folie n'y parût inconvenante. Évidemment ils avaient tort. Mais cette idée les glaçait. Ils éprouvaient l'effroi des vaudevillistes qui franchissent, pour la première fois, le seuil de la Comédie-Française. Hébrard ne renonçait pas. Il recommençait une expérience dont les péripéties aiguillonnaient sa verve épigrammatique. Il n'échoua pas toujours. Il réussit à fixer chez lui de brillants écrivains qui rendent fort séduisantes la seconde et la troisième page du journal. Ce constant désir d'amélioration aboutit aux agrandissements, à la métamorphose du *Temps*; Hébrard, presque octogénaire, affronta gaillardement ces responsabilités, ces fatigues. Devant tant de vaillance, on demeure confondu.

D'ailleurs ce courage n'éveillait point l'inquiétude ni la commisération, il s'accompagnait de joie. Notre doyen, resté le plus jeune de nous tous, était heureux. Il avait à peu près tout ce qui rend tolérable et même agréable notre bref séjour en ce bas monde: une sensibilité délicate, une universelle curiosité... Par sa physionomie, il appartenait à la fin du dix-huitième siècle. Il semblait que se prolongeât en lui cette période où l'on connut, avant l'orage révolutionnaire, la douceur de vivre. Il goûtait la société des femmes et, en dépit des ans, leur plaisait.

«Quand je dîne en ville, me répétait-il souvent, je m'arrange en sorte que ma voisine soit persuadée que je suis amoureux d'elle.»

Il adorait les lettres et les appréciait finement, fidèle à la culture classique, hostile aux extravagances du snobisme et de la mode, mais accessible, quand il les jugeait sincères, à de certaines formes nouvelles de la beauté. Il saisissait, avec une extraordinaire promptitude, le ridicule des hommes et des choses; il le fixait dans ces *mots* dont un recueil tôt ou tard sera formé. Voyant qu'un directeur de théâtre quittait le café sans emmener son commanditaire: «Tiens, s'écriait-il, X... vient d'oublier son porte-monnaie.» D'un félibre sympathique et agité, il disait: «C'est un hanneton qui se prend pour une cigale.» Ces traits bon enfant, meurtriers à cause de leur justesse, portaient de lui sans qu'il les cherchât. Il était né spirituel. Il était né bienfaisant. Il obligeait ceux qu'il aimait d'une façon efficace, mais d'une façon discrète; il ne les écrasait pas sous le poids des services publiquement étalés. Il voulait que la reconnaissance ne leur fût pas un fardeau. Il exérait la lourdeur, la brutalité, la vulgarité... Sa figure subsistera, avec deux ou trois autres, comme le parfait symbole de l'esprit français... Pauvre cher grand ami! Il s'est endormi dans une illusion suprême. Il ne s'est pas vu mourir... La Providence, par une dernière marque de tendresse, lui a clos les yeux au moment où de trop laides et trop barbares images les eussent blessés... Ce vieillard qui fit aimer la vieillesse sera parti, comme il avait vécu, en respirant les roses de la vie...

Et, demain, il s'en ira vers le bourg de Grisolles qu'il avait un peu délaissé depuis sa naissance, mais où il comptait bien revenir. C'est là qu'il désire reposer, dans le petit cimetière, à l'ombre de l'antique église, auprès des siens. Il a défendu que le tumulte de Paris l'escortât; il a repoussé les hommages et les pompes dont il avait pu si souvent

mesurer la banalité. Inclignons-nous devant une simplicité et une pudeur qui achèvent de le peindre. Envoyons, avec l'expression de notre inconsolable douleur, à son frère Jacques, collaborateur de son oeuvre, à ses trois fils dépositaires de sa pensée, l'adieu qu'il nous eût été doux d'aller lui porter nous-mêmes.

ADOLPHE BRISSON.

Le *Temps* de mercredi soir, après avoir évoqué, dans un article d'adieux empreint d'une émotion profonde, l'admirable carrière du maître journaliste que fut Adrien Hébrard, y ajoute de brèves notes biographiques et quelques détails très sobres sur sa mort:

«On chercherait vainement, dit-il, une biographie quelconque imprimée d'Adrien Hébrard. Sa vie durant, notre directeur se refusa aux plus petites contributions de ce genre. Dans *l'Annuaire de l'Association des journalistes républicains*, à laquelle il appartenait depuis sa fondation, se trouve seule la date de sa naissance: 1er juin 1833.

«Il était né à Grisolles, chef-lieu de canton de Tarn-et-Garonne, voisin de Toulouse. Il avait fait ses études au lycée de cette ville, et commencé ses études de droit qu'il devait terminer à Paris.

«Là, il se lia de très bonne heure avec Nefftzer et Gambetta.

«Avec Nefftzer, Adrien Hébrard participa à la fondation du *Temps*, le 25 avril 1861. Il y fut bientôt chargé du Bulletin du jour, qui était l'appréciation quotidienne et motivée des événements importants de la France et de l'étranger.

«Le jeudi 18 mars 1867, l'assemblée générale des actionnaires du *Temps*, sous la présidence de Nefftzer, fondateur, nommait Adrien Hébrard directeur. Il fallut attendre jusqu'au 30 juin 1871 pour vaincre sa modestie et pour qu'Adrien Hébrard consentît à signer, pour la première fois, dans le journal de son titre de directeur-gérant.

«Le 5 janvier 1879, il était élu sénateur de la Haute-Garonne. Il conserva son mandat pendant dix-huit ans, consacrant néanmoins au *Temps* toute son activité.

«La maladie, pour la première fois, le sépara de nous il y a deux ans. Le 7 juillet de l'année dernière, une rechute le tint à nouveau éloigné pendant quelques jours.

«Cette année, la maladie le frappait encore. Le 19 juin on le transportait à Saint-Germain; on espérait que le changement d'air lui procurerait quelque bien. Trois semaines après, il voulut rentrer à Paris. Depuis, les soins attentifs de M. le docteur Guépin, des professeurs Robin et Debove, ont vainement lutté contre la mort. Notre bien cher patron s'est éteint ce matin à midi, sans aucune souffrance, d'un sommeil d'enfant.»

## **LE VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN RUSSIE**



Avant la prière pour le tsar, au camp de Krasnoié-Sélo: l'arrivée de M. Poincaré à la tente impériale.  
(Phot. Branger.)

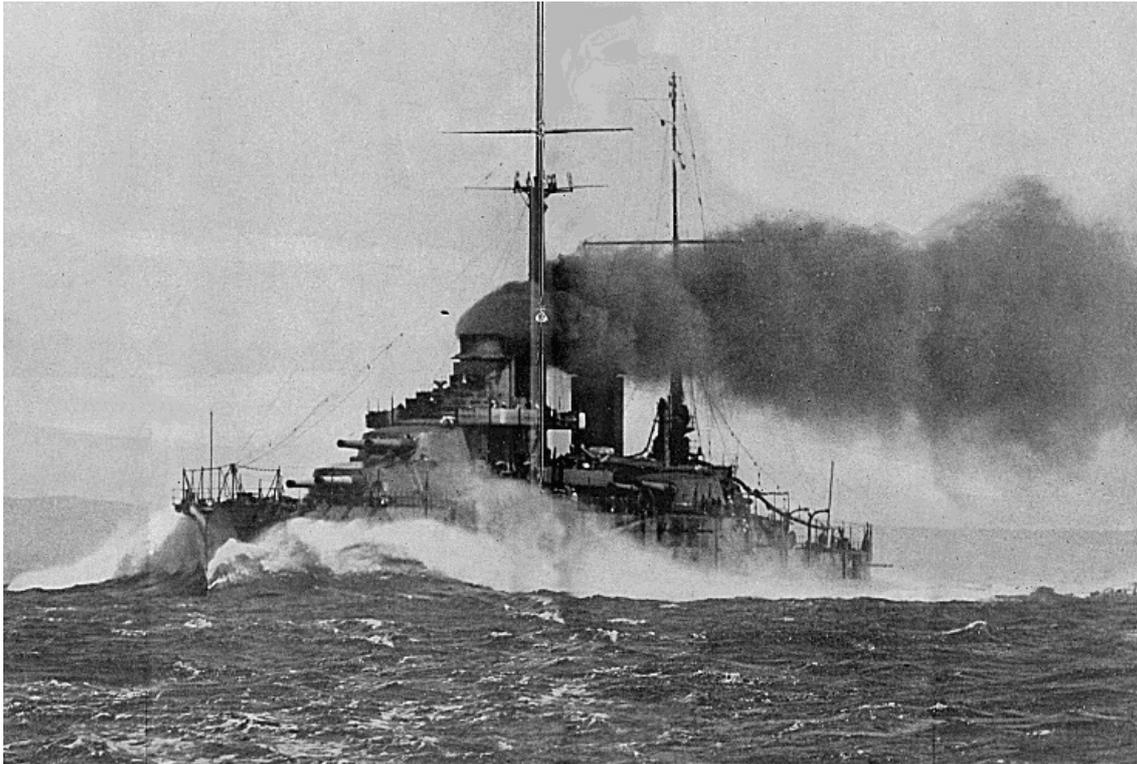


La «Tsaria» au Camp de Krasnoié-Sélo: l'Empereur reçoit, avant la prière du soir, les rapports des sergents de ses compagnies.

>br>



Le défilé des troupes devant la tribune impériale.



UN RENFORT OPPORTUN: LE CROISEUR CUIRASSÉ «PARIS», MIS EN SERVICE LE 1<sup>er</sup> AOUT, PROCÉDANT A SES ESSAIS «A FEUX POUSSÉS»

*A la date même d'apparition de ce numéro, le 1<sup>er</sup> août, deux admirables bateaux, deux dreadnoughts de 23.000 tonnes, doivent prendre place dans les rangs de notre flotte de guerre: ce sont le Paris et la France. On peut dire que leur entrée en service se produit à point nommé et sera accueillie avec une vive satisfaction. Tandis que le dernier, comme débuts, vient de conduire en Russie le président de la République, son frère, le Paris, achevait ses essais officiels dans la Méditerranée. La magnifique photographie que nous reproduisons ici a été prise, le 25 juillet, au cours de ces essais, au moment où le navire donnait son maximum de vitesse: «essais à feux poussés de trois heures», disent les ingénieurs «essais à outrance», écrit l'auteur du cliché. Et c'est vraiment un spectacle admirable. La mer n'est pas grosse. Une légère houle; des moutons, selon l'expression maritime. Cependant, le cuirassé, poussé d'un élan formidable par ses puissantes machines, soulève à l'avant des vagues pareilles à des lames de tempête, et semble s'avancer au milieu d'un nuage triomphal, comme on voit, dans les mythologies peintes, un immortel descendre à quelque banquet divin ou se révéler à des mortels confondus. Il est agréable d'ajouter que ces essais ont donné les résultats les meilleurs et les plus satisfaisants à tous égards.*

## LE PROCÈS DE Mme CAILLAUX

Ce triste grand procès a pris fin. C'est, pour tous, un immense soulagement et, de quelque façon qu'on apprécie le verdict rendu mardi par les jurés, il faut se féliciter que cette lamentable affaire Caillaux soit sortie des rôles de la cour d'assises. Ah! comme, en cette semaine, si pleine, au dehors, d'émotion nationale, on sentait que l'âme du pays était ailleurs; comme on déplorait que ce crime de droit commun n'ait pu être jugé selon le droit commun, sur les faits et par le code, sans éclat, sans public exceptionnel, sans retentissement hors de chez nous. Ces débats vastes, mais sans grandeur, devenaient, à chaque audience, plus misérables. Ils n'étaient plus que haine et fiel. L'accusée, en son box, semblait lointaine, inexistante presque. On ne songeait plus à elle, on ne parlait plus de son crime; mais, autour de ce crime, tous les orgueils blessés, déçus, se battaient à coups de poignards empoisonnés, devant des magistrats hésitants, gagnés



Me Labori et derrière lui sa cliente

Mme Gueydan

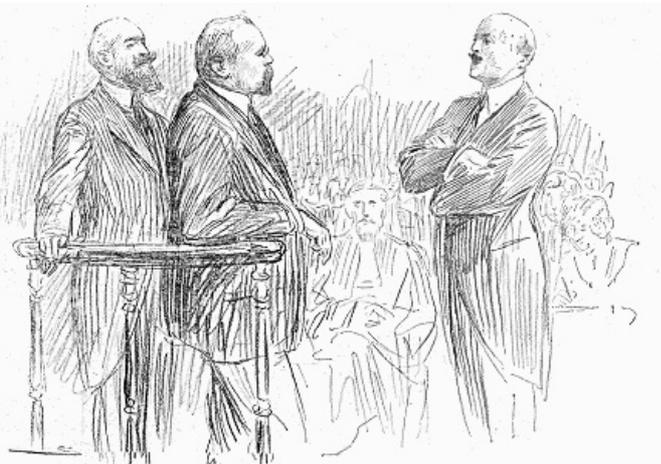
Le témoignage de Mme Gueydan.

*Dessin de L. SAEATTIER*

M. Caillaux.

eux aussi par la mauvaise agitation du lieu. On respirait mal dans cette atmosphère viciée par on ne sait quelle décomposition. La politique était là; elle sévissait là; elle y faisait toute sa besogne de destruction et de démoralisation. Jamais, jamais— tous ceux qui ont suivi les phases de ce procès en conviendront—on n'avait vu, en cette enceinte jusqu'alors respectée et redoutée, un tel travestissement tragique et burlesque de l'appareil de la justice criminelle: une présidence timide et maladroite; un ministère public muet; un assesseur qui dit au président des assises: «Monsieur, vous nous déshonorez!»; le président qui envoie des témoins à son assesseur en plein cours de l'affaire, et l'écho narquois de cette querelle scandaleuse; dans tous les journaux de France et d'ailleurs...; deux anciens chefs de gouvernement se heurtant sur un cadavre...; un député qui, en considération—il l'a dit lui-même—des prochaines batailles électorales, vient faire une

interminable déposition «républicaine et démocratique»; ce même député qui prête à un magistrat du ministère public des propos aussitôt démentis; un envoi de témoins par le substitut au député (jamais encore on n'avait vu au Palais une pareille levée de sabres!)...; des incidents très vifs se multipliant entre deux anciens bâtonniers, l'avocat de la défense et celui de la partie civile, l'un et l'autre, d'ailleurs, tâchant de se ressaisir à chaque fois par un effort de courtoisie et en évoquant une amitié ancienne...; une déclaration gouvernementale intervenant en faveur du mari de l'accusée et, à cause de contradictions



M. Ceccaldi

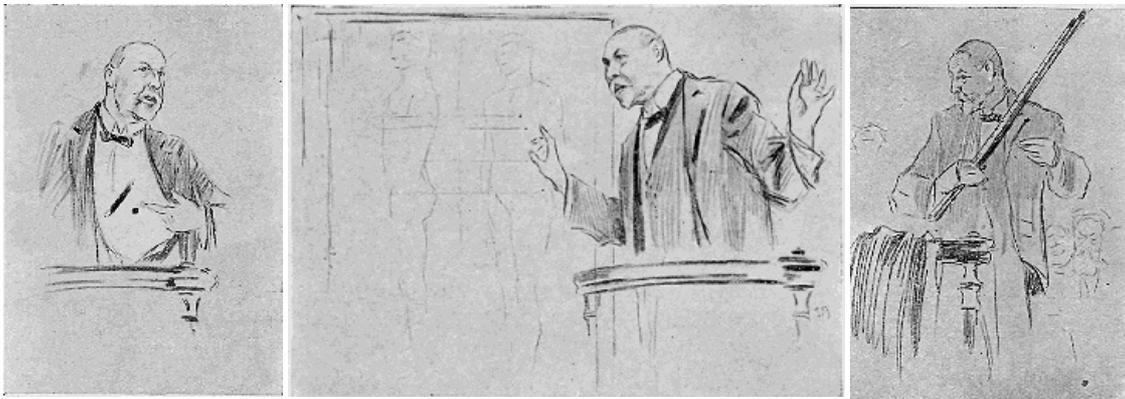
M. Barthou

M. Caillaux.

Une discussion parlementaire aux assises.

*Croquis de J. SIMONT.*

troublantes, accueillie sans confiance et sans respect par l'auditoire; le même mari de l'accusée, l'ancien ministre, ne pouvant se résoudre en ce lieu, dans cette situation, à n'être plus qu'un simple particulier et réclamant encore des honneurs, exigeant qu'on l'appelle toujours: «Monsieur le ministre»; le secret d'un testament privé arraché au lise par cet ancien ministre des Finances et livré par lui au public écoeuré; le président de la cour d'assises laissant dire, à deux reprises, sans interrompre, sans protester, que le réquisitoire du procureur de la République est «un roman»...; des médecins rendus responsables, ou presque, de la mort de la victime...; des chirurgiens célèbres se jetant à la face, par-dessus la barre, les accusations d'incapacité, de charlatanisme... Voilà ce que, successivement, l'on a vu et entendu pendant huit jours dans la salle des audiences de la cour d'assises de la Seine.



Sur son propre Sur des silhouettes grandeur nature, il Ayant déposé sur la  
 plastron de chemise, s'applique à démontrer que les blessures du barre des témoins  
 il a marqué d'un point directeur du *Figaro* n'étaient pas mortelles. son pardessus,  
 et d'un trait noirs la marqué des mêmes  
 place où deux des trous que celui de  
 balles de Mme Gaston Calmette, il va  
 Caillaux ont atteint sa prendre des  
 victime. mesures...

On a vu et on a entendu autre chose encore. On a vu les fameuses lettres intimes dont l'accusée redoutait tellement la publication qu'elle a décidé, pour éviter cela, de faire son geste criminel; on a entendu la lecture de ces lettres dont on aurait offert 30.000 francs, et qui, dira Me Chenu, ne valaient pas dix sous, car elles ne contenaient rien de ce que l'on avait dit qu'elles contenaient.



La riposte de M. Henry Bernstein à M. Caillaux. (Croquis de L. LOMPART).

Ces lettres furent, après d'émouvants incidents d'audience, versées entre les mains des avocats par la première femme de M. Caillaux, Mme Gueydan. Tout le public fut singulièrement impressionné par l'audition de ce témoin exceptionnel. Si sa puissance d'amour fut égale à sa puissance de haine, cette femme dut assurément être une exceptionnelle amoureuse, l'une de ces héroïnes de passion que le drame moderne n'a pu remettre en scène dans leur simplicité tragique et qu'il faut aller rechercher dans le théâtre antique. La silhouette est haute et belle; le visage a des traits réguliers, volontaires, cornéliens, avec un grand regard fixe qui impressionne. Elle dit à la barre: «Je suis l'épouse, moi.» L'autre, la seconde femme, celle qui «l'a

chassée», qui a pris sa place au foyer, l'autre continue à ses yeux d'être la maîtresse, l'illégitime, l'intruse. Les voici en présence, toutes deux, l'une, brune et sombre, la douleur et l'humiliation du passé, l'autre, pâle et blonde, la douleur et l'humiliation du présent. Ces deux femmes ont aimé le même homme, qui fut leur fatalité; elles l'ont aimé, la première jusqu'au sacrifice total (n'a-t-elle pas pour lui brisé un foyer?), la seconde jusqu'au meurtre. Nous regardons celui qui a causé ces deux malheurs. Il est attentif et paraît très soucieux de ce que le passé va dire au présent. Mme Gueydan parlera longtemps, d'une voix entrecoupée, saccadée, un peu sourde d'abord, mais qui s'élèvera graduellement, pour crier, clamer des choses impitoyables. On sent que cette femme ne pardonnera pas, qu'elle ne peut pas pardonner, que la blessure en elle demeure toujours aussi vive et qu'elle ne se cicatrisera plus. M. Caillaux nous dira, un peu plus tard, les arrangements pécuniaires qu'il a consentis pour elle en la quittant. Il insistera sur sa générosité matérielle: «Mme Gueydan n'avait pas un centime quand je l'ai épousée.» L'abandonnée demeure impassible, dédaigneuse. On devine combien tout cela lui demeure étranger, en quelque sorte extérieur. Le drame intime, seul, reste vivant en elle. Elle ne transige pas avec le passé et ce seul mot de transaction suffit à provoquer de sa part des protestations passionnées. Il y avait des écrivains dans le public. Quel romancier n'eût pas souhaité pouvoir réussir dans un de ses livres un personnage de cette puissance? On la voyait, dans la demi-obscurité du prétoire, se replier, se ramasser comme pour bondir. Tout ce qu'elle disait frappait en plein visage et en plein coeur la rivale détestée et l'homme haï maintenant plus encore peut-être que la rivale. Le souffle vengeur des Erinnyes passait dans cette salle où se jugeait un crime, et il semblait vraiment qu'une Parque était venue là pour trancher le fil d'un destin.

Si l'accusée n'avait eu pour la défendre que les seules interventions de M. Caillaux, il n'est pas impossible qu'elle fût retournée mardi soir à Saint-Lazare, en attendant le transfert à la maison de reclusion. M. Caillaux, nous l'avons dit, est un prodigieux lutteur, mais quand on lutte trop on lutte mal. Et, aux derniers jours, M. Caillaux s'est énervé; il s'est découvert; il a tiré à droite et à gauche, partout, dans une espèce d'exaspération hallucinée. Il nous a obligés à songer à ces phases, ces rounds d'un match sensationnel et récent,



où l'un des champions, après plusieurs attaques incorrectes, avait fini par se faire disqualifier par l'arbitre. Pour sauver l'accusée, le mari de l'accusée a tenté d'assommer la victime, et avec quelle arme imprévue! avec les dernières volontés du mort, en violant le secret du mort, en produisant un testament qui n'aurait pas eu d'existence, si son auteur n'avait pas été assassiné. Car c'est l'assassinat même qui a donné une réalité à ce document. L'instant de cette exhumation parut effroyablement tragique, et l'on s'imagine difficilement la stupeur du public apprenant que, au profit d'un ancien ministre dont l'influence restait grande, une administration publique avait pu trahir le secret des particuliers et livrer l'un des dépôts que la loi nous oblige à lui confier...

Vue d'ensemble du prétoire pendant la déposition de M. Henry Bernstein. (photographie prise du box des jurés supplémentaires.)



L'accusateur, Me Chenu.



Le défenseur, Me Labori.

LES DEUX BATONNIERS, par PAUL RENQUARD.

A l'audience suivante, l'un des amis du directeur du *Figaro*, M. Henry Bernstein, ripostait à M. Caillaux qui l'avait pris à partie, personnellement, en lui reprochant de s'être soustrait aux obligations militaires: «J'ai commis dans ma jeunesse une folie que j'ai regrettée publiquement... J'adore passionnément mon pays. En 1911, au moment de l'affaire d'Agadir, j'ai demandé d'être reversé dans l'armée; j'ai eu l'honneur d'obtenir la cassation de ma réforme. Je suis artilleur, je pars le quatrième jour de la mobilisation, et la mobilisation est peut-être pour demain. Je ne sais pas quel jour part Caillaux, mais je dois le prévenir qu'à la guerre on ne peut pas se faire remplacer par une femme et qu'il faut tirer soi-même.» Et alors ce furent de telles acclamations, un tel déferlement tumultueux que la cour impuissante, désarmée, dut abandonner le terrain, disparaître, se réfugier quelques minutes hors de la salle, fuite précipitée de robes rouges qui se renouvellera le mardi soir, à neuf heures, lorsque le verdict du jury provoquera l'émeute



Après l'acquittement: Mme Caillaux dans un élan spontané et qui provoque la chute de son chapeau, embrasse son avocat.--Croquis de L. BOMPARD.

Les plaidoiries furent ce qu'on devinait qu'elles seraient: magnifiques. Me Chenu fut clair et grand: il parlait au pays. Me Labori fut émouvant et habile: il parlait aux jurés. L'un s'adressait à la conscience publique; l'autre à la sensibilité inquiète, aux nerfs fatigués de quelques hommes. L'une et l'autre voix ont porté. L'acquittement de Mme Caillaux par le jury de la Seine n'est pas une défaite pour Me Chenu. Dès que le verdict a été connu, la protestation presque générale du public fut la revanche victorieuse de l'éminent bâtonnier.

On attendait, avec une curiosité frémissante, le plaidoyer de Me Chenu. On savait que, après l'excellente plaidoirie de Me

Seligmann défendant Gaston Calmette et le *Figaro* contre les accusations de M. Caillaux, ce serait le vrai, le seul réquisitoire, celui qui oserait demander tout le châtement. Et Me Chenu ne se déroba point: sa plaidoirie, par la précision des arguments, par l'esprit sobre, voilé de deuil, par la hauteur, la noblesse de la pensée, par la pureté de la langue, par les grands coups d'aile, est l'un des beaux morceaux oratoires de ce temps. On a pu lire cette plaidoirie *in extenso* dans les comptes rendus sténographiques. On en relira plus tard des fragments dans les anthologies de l'éloquence judiciaire. Me Chenu annonce tout de suite qu'il évitera les digressions fastidieuses: «Après tant d'incidents tumultueux et divers, mes premières paroles seront peut-être pour vous étonner: je vais vous parler de l'assassinat de Gaston Calmette et je prends même l'engagement de ne pas vous parler d'autre chose.» Mais, cependant, il est bien obligé de parler de M. Caillaux qui a eu un rôle dans le drame et il nous donne ce portrait de l'ancien ministre des Finances:

«M. Caillaux a d'exceptionnelles qualités d'esprit, une mémoire prodigieuse, mais avec des lacunes et des défaillances inexplicables, une haute intelligence, mais dépassée par l'opinion que, visiblement, il en a, d'une ambition sans frein ni limite, mais curieusement impatiente des obstacles, comme législateur faisant les lois, comme ministre les faisant appliquer, mais ne pouvant, pour lui, en supporter le joug comme citoyen: étendant sa main souveraine sur les trois pouvoirs, cherchant à les réunir, alors que les lois et le bien de l'État exigent qu'ils soient séparés; voulant être obéi; autoritaire, décidé à briser ceux qui lui résistent, à faire fléchir et à écarter de sa route, par tous les moyens, ceux qui l'embarrassent et qui le gênent; bref un de ces hommes dont la puissance est faite de leur propre audace et de la crainte qu'ils inspirent...»

Me Chenu, en concluant, avait envié, en cette affaire—en cette seule affaire, précisa-t-il—le droit qu'avait le ministère public de réclamer au nom de la société une condamnation sans indulgence. M. le procureur général Herbaux ne poussa pas aussi loin la sévérité de son réquisitoire. Il reconnut l'intention criminelle et la préméditation. Mais il admit les circonstances atténuantes et il accepta même que fût écartée, «en raison des conséquences trop rigoureuses pour l'accusée», la circonstance aggravante de «préméditation absolument indéniable». C'était jeter un pont entre la condamnation aux travaux forcés et l'acquittement. Me Labori, avec son admirable éloquence et sa contagieuse émotion, se chargea de faire franchir à l'accusée ce passage encore si dangereux pour elle. Cette fois, Me Labori avait voulu assumer seul, et sans aucune intervention étrangère au barreau, la lourde responsabilité d'une défense qu'il lui plaisait de soutenir avec une très haute dignité. Aussi M. Caillaux dut-il, en auditeur silencieux, entendre les mots de sympathie que l'éminent avocat eut pour la victime. Par contre, Me Labori rendit hommage au caractère de M. Caillaux et s'appliqua à détruire l'impression produite par la déposition de Mme Gueydan: «Je ne veux pas, dit-il, rouvrir un dossier de divorce, mais il est une chose que je veux dire, c'est que si je paraisais croire que M. Caillaux n'avait pas de griefs contre Mme Gueydan, je ferais sourire tout Paris. M. Caillaux s'est conduit en galant homme.»

A propos du cas présent, et pour d'opportuns rapprochements historiques, Me Labori évoqua d'autres affaires retentissantes qui s'étaient terminées par un acquittement et il s'efforça de dégager ce drame des passions qui l'étreignaient pour le présenter comme un lamentable accident, infiniment malheureux et irréparable, de la nervosité humaine exaspérée...

Le jury s'est laissé convaincre.

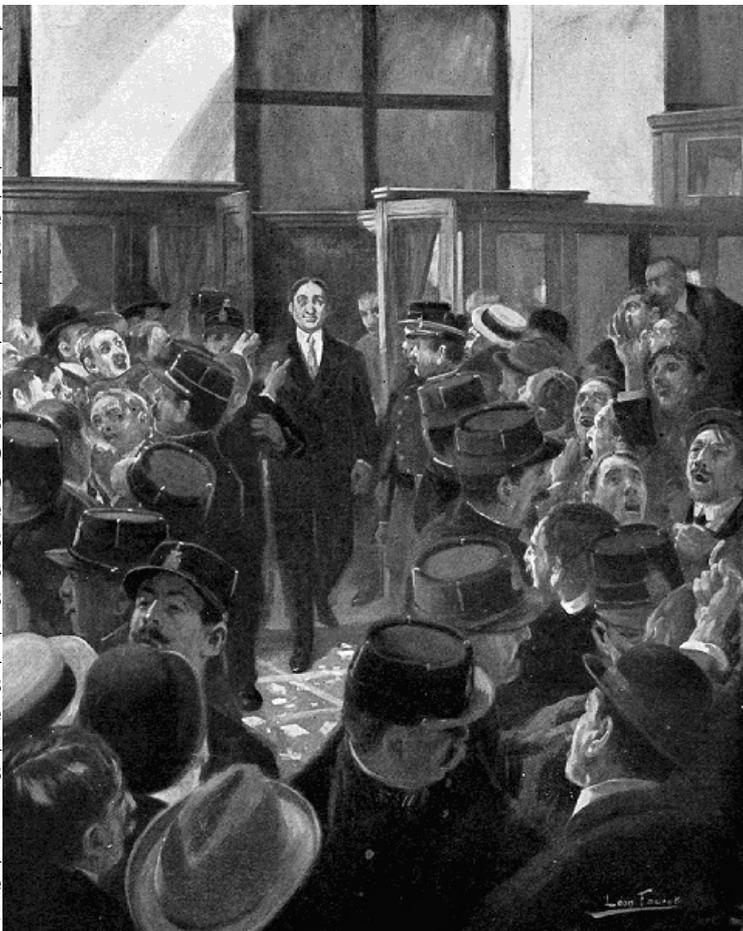
Les journaux de mercredi ont dit par quel tumulte ce verdict fut accueilli dans la salle de la cour d'assises. Aux applaudissements de quelques-uns répondit une tempête de protestations et de cris indignés. Une rafale passa qui, une seconde fois, obligea les magistrats à abandonner leurs sièges. Et, ce qui ne s'était sans doute jamais vu encore en ce lieu, il fallut chasser le public de l'audience pour pouvoir prononcer l'arrêt d'acquittement...

ALBÉRIC CAHUET.

## UN INCIDENT A LA BOURSE

Un incident des plus vifs, bien caractéristique de la nervosité qu'ont provoquée cette semaine les événements extérieurs dans les milieux financiers, s'est produit, lundi, à la Bourse, vers midi et demi. Il y avait alors, comme chaque jour à cette heure, dans les salles des vastes bâtiments, beaucoup d'animation, sinon beaucoup de transactions. Et soudain, le bruit courut dans les groupes que le spéculateur viennois Oscar Rosenberg, auquel les boursiers reprochaient sa campagne de baisse sur la rente, aurait tenu des propos fâcheux sur le marché français. Ce fut l'étincelle qui alluma bien des colères contenues depuis Longtemps.

Tout le monde se rua dans la salle des arbitrages, devant le box où s'était réfugié M. Rosenberg, que protégeaient difficilement quelques amis. Une première intervention des agents, accourus en hâte, ne réussit pas à faire cesser le tumulte. Un moment débordés, ils durent revenir à la charge: pendant la bagarre, M. Rosenberg put enfin sortir de son box et gagner, sous la protection de la police, la salle des banquiers. Mais, au dehors, les manifestants guettaient sa sortie. Il fallut organiser un important service d'ordre, dégager complètement le péristyle et les marches du côté de la rue Notre-Dame-des-Victoires, maintenir au loin la foule derrière des barrages d'agents. Alors seulement M. Rosenberg dut quitter la salle des banquiers, et, après avoir descendu le grand escalier désert, monter dans un taxi-auto qu'on avait fait avancer pour lui.

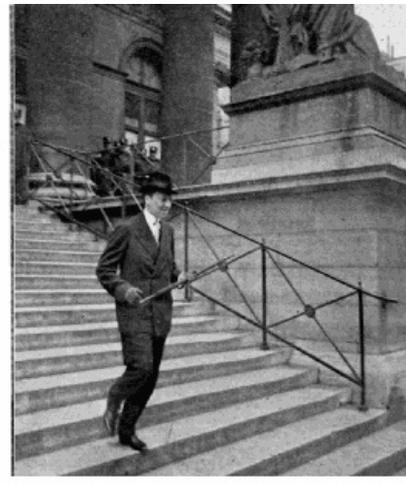


L'intervention de la police pour protéger la sortie d'un spéculateur viennois à la baisse, M. Rosenberg, assiégé dans son box.

Dessin de LÉON FAURET, d'après le croquis d'un témoin oculaire.



L'escalier de la bourse dégagé pour la sortie de M. Rosenberg.



Le départ du financier.

## UN GRAVE INCIDENT A LA BOURSE DE PARIS

Phot. J. Clair-Guyot.

# CE QU'IL FAUT VOIR

## PLAISIRS DE PROVINCE

Le lecteur voudra-t-il permettre au Parisien en vacances et qui, dans quelques jours, aura repris ses habitudes parisiennes, d'ouvrir une parenthèse sur cette question?

Je vous parlais, la semaine dernière, d'un concours hippique de province auquel j'eus l'impression que le pittoresque de l'organisation, la beauté unique du décor, l'amusante composition de l'assistance, apportaient un attrait spécial, et que notre concours hippique du Grand Palais n'a pas.

Et je pensais, à ce propos: «De quoi se plaignent-ils?»

Je viens, poursuivant ma promenade, d'éprouver la même impression, et devant des chevaux encore: au Cirque!

Voilà pas mal d'années déjà que les *forains* ont transformé les conditions de leur industrie, et nous en faisons continuellement, hélas! l'expérience à Paris où, sur la ceinture de nos boulevards extérieurs, sévit d'un bout de l'année à l'autre l'affolant tapage des exercices, des commerces, des jeux forains. Certains de ces patrons forains sont, par l'importance de leur entreprise, le luxe du matériel, le perfectionnement de l'outillage, des commerçants véritables, et de «gros commerçants», même! Un manège, des montagnes russes, une exhibition de bêtes fauves, organisés au bruit des orchestres mécaniques, dans l'éblouissement d'un éclairage savant que le forain produit et dirige lui-même—ce sont des capitaux en mouvement; c'est de la richesse qui circule—et bruyamment!

Mais aucune entreprise, peut-être, ne donne une démonstration plus saisissante et plus amusante à la fois de la façon dont cette industrie du spectacle nomade et forain s'est transformée que le cirque d'où je sors.

Le cirque Palisse n'est pas beaucoup moins vaste que notre Nouveau-Cirque de la rue Saint-Honoré. Mais il a, comme toute construction foraine, cette originalité d'être une maison en bois, démontable et déplaçable à volonté et dont tous les morceaux s'ajustent cependant les uns aux autres avec assez de précision pour que, sous sa coupole, les exercices *aériens* les plus difficiles puissent être entrepris sans péril ni pour «l'artiste», ni pour le spectateur. La maison est solide, et la sécurité y est aussi parfaite que si la pierre et le fer seuls avaient servi à la construire.

Et ce qui est amusant surtout, c'est l'exactitude avec laquelle elle *reproduit* le cirque des grandes villes... Ces gens sont là, campés sur un terrain vague, pour un mois, et il semble que leur installation y date de plusieurs années, et soit destinée à nous survivre...

Des lustres électriques emplissent le hall d'une clarté joyeuse: du haut d'une spacieuse *loggia*, un orchestre, dont le chef porte le frac et la cravate blanche, verse sur nous les valse françaises et les tangos américains les plus entraînants. Les gens de service ont la

livrée; les écuycers sont de tenue impeccable, les gants blancs accrochés, comme il convient, à l'échancrure de l'habit boutonné; et voici les clowns chéris de la foule, Ilès et Antonio, Dario et Cératto, dont les «entrées comiques» viennent répandre de la joie et du fou rire parmi les *numéros* sensationnels, où sont successivement acclamés l'équilibriste, l'écuyère, l'acrobate et le jongleur... Entr'acte. L'illusion se continue. La foule se répand dans les couloirs, va visiter les écuries, ou bien s'assoit aux tables d'une buvette confortable, où des tziganes lui donnent la sérénade, cependant que l'orchestre se repose... C'est Paris retrouvé en province, avec, en plus, l'attrait de la surprise et de la difficulté vaincue!

Paris! Je le retrouve à chaque pas, dans cette ville où je me promène et qui n'est pourtant pas une des plus considérables de France.

N'est-ce pas d'abord au Cirque même que je l'ai rencontré tout à l'heure? Dario, Cératto ne sont point des forains, que je sache; ils arrivent de Montmartre en droite ligne. Après avoir fait, pendant l'hiver, les délices des habitués du cirque Médrano, les deux joyeux clowns mettent leurs vacances à profit, et «font» la province.

En même temps qu'eux nous avons eu, au Théâtre municipal, d'autres étoiles parisiennes à applaudir. Les «tournées» succèdent aux tournées et c'est Paris qui se déplace pour donner du plaisir aux départements. Du plaisir à domicile, pourrait-on dire. Dans une cité de trente ou quarante mille âmes où les affiches annoncent la prochaine visite de Gémier, et de sa troupe, le bourgeois et sa famille ont, en effet, beaucoup moins de chemin à faire pour se rendre au théâtre que le Parisien qui, habitant Auteuil ou les environs du parc Monceau, veut aller applaudir M. Gémier boulevard de Strasbourg.

Les «tournées» théâtrales ne sont plus les seules récréations qui donnent au provincial d'à présent l'illusion de Paris rapproché et retrouvé. De spacieux et élégants cinémas font défiler devant lui, en toutes saisons, les *films* dont nous nous amusons. Et ces spectacles-là, il n'a même pas à attendre que la primeur en ait été donnée au «boulevard»; il les connaît et en jouit en même temps que nous,—comme il connaît en même temps que nous les nouvelles, que le téléphone apporte à son journal!

Il connaît également comme nous l'agrément de consommer... en musique une boisson fraîche à la terrasse d'un café. Sur la place principale de la ville un établissement, luxueusement aménagé, reçoit chaque soir la visite d'un orchestre excellent qui retient là les flâneurs jusqu'à une heure assez avancée. Parmi ces flâneurs, il y a des femmes. Je les regarde: rien ne distingue leur tenue de la tenue des femmes de Paris; j'entends de celles qui suivent la mode... sans courir, au pas simplement accéléré, et en personnes raisonnables. Aussi bien pourquoi ignoreraient-elles la mode? Pourquoi ne se donneraient-elles pas, elles aussi, l'agrément (puisque enfin, c'en est un!) d'en subir les prescriptions tantôt ridicules, tantôt charmantes? Est-ce qu'elles ne sont pas renseignées? Les catalogues des grands magasins leur arrivent, comme à nous. Le journal illustré les documente, semaine par semaine, de la plus copieuse et pittoresque façon; et les «rapides» ont mis la province à une si petite distance de la capitale qu'à cent ou deux cents kilomètres de Paris on voit couramment des dames de province, qui ne sont point milliardaires, prendre le train pour y venir essayer une robe ou choisir un chapeau.

Tout cela est excellent. Nos départements de France sont de délicieuses petites patries qu'il importe de rendre à ceux qui les habitent de plus en plus agréables à habiter. Il est de plus en plus nécessaire de décongestionner Paris, de retenir chez elles les élites de province. C'est l'intérêt du pays tout entier; et, à ce point de vue, l'on pourrait affirmer qu'un bon orchestre, une bonne troupe en tournée des clowns célèbres en représentation ne sont point des éléments de progrès négligeables. Aux grandes raisons qu'on devrait avoir d'aimer à rester chez soi, ils en ajoutent de petites, qui ont leur prix...

UN PARISIEN.

#### AGENDA (1er-8 août 1914)

LES THÉÂTRES DE PLEIN AIR.—Au théâtre antique d'Orange, le *1er août*: *Rodogune*, de Corneille, avec M. Mounet-Sully et les artistes de la Comédie-Française; le *2 août*: *les Phéniciennes*, de M. Georges Rivolet; le *3 août*: *Orphée*, de Gluck.—Au théâtre du Peuple, à Bussang (Vosges), le *9 août*: représentation de *Sakoun-tala*, du poète hindou Kalidasa.

CONCOURS HIPPIQUE.—Le concours hippique international de Spa aura lieu du *2 au 16 août*.

SPORTS.—*Courses de chevaux*: le *1er août*, Deauville, Ostende; le *2*, Caen, Vichy (grand prix). Compiègne (obstacles), Ostende (Derby); le *3*, Caen, Ostende; le *4*, Vichy, Caen; le

5, Deauville (prix de la plage fleurie, prix de Pont-l'Évêque); le 6, Lisieux, Boulogne-sur-Mer, Dinard, Ostende; le 7, Deauville (prix Hoc-quart), Boulogne-sur-Mer; le 8, Barnay, Boulogne-sur-Mer, Ostende.—*Automobile*: du 3 au 9 août, les six jours motocyclistes, concours international d'endurance, organisé par l'Union motocycliste de France.—*Aviation*: les 2, 3 et 4 août, à Hardelot-Plage, championnats de France et championnats internationaux d'aéroplanes.—*Aviron*: le 2 août, à Lyon, championnats de France.—*Lawn-tennis*: du 2 au 7 août, tournoi d'Étretat; le 3 août, tournoi de la Bourboule; les 6, 7 et 8 août, Vernet-les-Bains; du 1er au 17 août, Aix-les-Bains.

## DOCUMENTS et INFORMATIONS

### MAREY ET L'INVENTION DU CINÉMATOGRAPHE.

On a beaucoup discuté, ces derniers temps, sur l'invention du cinématographe, que l'on a attribuée tantôt à Edison tantôt au grand physiologiste Marey. Dans une conférence faite devant les membres de la Société de Physique, on a même affirmé que tout dans le cinématographe avait été inventé à l'Institut Marey, sauf toutefois la perforation de la pellicule, due à Edison. M. A. Seyewetz, sous-directeur de l'École de chimie industrielle de Lyon, nous communique, à ce sujet, d'intéressants documents, qui prouvent que la découverte de la photographie du mouvement appartient, sans contestation possible, aux frères Lumière.

«Marey, nous écrit-il, a reconnu lui-même à MM. Lumière en différentes circonstances, avec sa probité scientifique habituelle, la priorité de l'idée des projections animées. Nous extrayons en effet, dans le compte rendu fait par Marey en 1897 aux Sociétés Savantes de Paris et des départements, les passages suivants: «De mon côté, je cherchais à produire la synthèse optique du mouvement... MM. A. et L. Lumière ont les premiers réalisé ce genre de projection avec leur cinématographe.» On trouve également dans le Bulletin de la Société française de Photographie, en 1889, une communication de Marey où nous relevons ces lignes: «Edison devait trouver bientôt avec son kinétoscope la solution de l'égalité des images au moyen de perforation de la pellicule sensible. A cause de ses inconvénients, le kinétoscope fut bientôt supplanté par l'admirable instrument de MM. Lumière universellement connu sous le nom de cinématographe, qui était la réalisation parfaite du chronophotographe projecteur.»

A ces témoignages, on peut encore joindre, en faveur de MM. Lumière, un document historique d'une valeur incontestable. C'est le discours que fit le savant fondateur de l'observatoire du Mont-Blanc, M. Janssen, à l'Union nationale des Sociétés photographiques de France, le 12 juin 1895: «Le gros événement de cette session, déclara-t-il, a été le résultat obtenu en photographie animée par MM. Lumière... Le point de départ de cette nouvelle branche de la photographie est le revolver photographique, inventé à l'occasion du passage de Vénus, sur le Soleil en 1874. On sait avec quel succès M. Marey s'est emparé du principe de l'instrument qu'il a d'ailleurs complètement transformé.

Mais, messieurs, si le revolver et ses dérivés nous donnent l'analyse d'un mouvement par la série de ses aspects élémentaires, les procédés qui permettent de réaliser, par la photographie, l'illusion d'une scène animée doivent aller plus loin. Il faut qu'après avoir fixé photographiquement tous les aspects successifs d'une scène en action ils en réalisent une synthèse assez rapide et assez exacte pour offrir à notre vue l'illusion de la scène, elle-même, et telle que la nature nous l'eût présentée. C'est ici, messieurs, que, grâce à MM. Lumière, la photographie que je proposerai de nommer la photographie animée, pour la distinguer de la photographie analytique des mouvements, a fait un pas considérable.»

Et M. Janssen concluait: «Aussi, messieurs, réjouissons-nous toujours, et de plus en plus, que cet art merveilleux soit né en France, et applaudissons de tout coeur, lorsqu'il s'enrichit chez nous de quelque branche nouvelle.»

C'est donc bien aux frères Lumière qu'il faut attribuer la merveilleuse invention du cinématographe, origine d'une industrie mondiale.

### CONTRE LES PIQÛRES DE GUÊPES.

Nous voici à la saison des guêpes et chacun sait combien une piqûre de ces insectes peut être dangereuse quand elle se produit dans la bouche ou la gorge, tandis qu'on mord dans un fruit sans s'être aperçu qu'une guêpe y était cachée. La piqûre provoque un oedème et un gonflement des tissus pouvant amener des accidents mortels.

Un remède très simple est, paraît-il, communément employé dans la Suisse française quand se produit un accident de ce genre. On frotte vigoureusement la partie piquée avec de l'ail. Si la piqûre est dans la profondeur de la gorge et inaccessible, on fait avaler des gousses d'ail broyées et malaxées. Un spécialiste suisse bien connu a eu l'occasion de vérifier l'efficacité du procédé, et a jugé utile de communiquer son observation à la Société vaudoise de médecine. Le malade avait été piqué à la gorge et pris presque instantanément de dysphagie et d'asphyxie. Aussitôt on eut recours à l'ail, et le malade se remit rapidement. A défaut d'ail on peut employer l'oignon: mais ce dernier est moins actif. Le procédé est bien simple, comme on voit, et il a l'avantage d'opérer dans un cas où la médecine est fort embarrassée pour intervenir utilement.

### UN NOUVEL USAGE DE LA LAVANDE.

Le docteur Morpurgo, de Tunis, vient de découvrir—par hasard, dit-il modestement—les propriétés diurétiques de l'infusion de fleurs de lavande. Celle-ci, préparée à la dose de 20 grammes de fleurs pour 200 grammes d'eau bouillante, augmente de 100 à 500 grammes la quantité de liquide émise en 24 heures. L'infusion de lavande est d'ailleurs de goût excellent, surtout lorsque son parfum un peu âcre est corrigé par addition de quelques gouttes de kirsch.

### A LA «POUPONNIÈRE».

La jolie scène de «pouponnière» que nous reproduisons ici est de celles que l'on se plaît toujours à regarder; elle évoque simplement la faiblesse de l'enfant, la protection du bienfaiteur discret qui se penche vers elle. Les petits, habillés des mêmes robes, tous pareils, s'amuse sagement avec leurs menus jouets. Et le vieillard souriant qui veille sur eux a le bon visage, les yeux heureux des grands-pères, de ceux qui aiment les berceaux, et que ravit la joie puérile.

C'est à la «pouponnière» fondée à Rueil par M. Cognacq qu'a été prise cette photographie; là sont élevés gratuitement, pendant leurs trois premières années, les enfants des vendeuses de la *Samaritaine*, dont M. Cognacq est le propriétaire et le directeur. Il eût pu se contenter d'assurer, de loin, l'existence de l'oeuvre, et d'y faire sentir les effets d'une générosité un peu distante. Mais, au soir d'une vie laborieuse, il a pris goût à cette nouvelle activité que lui permettait sa fortune. Chaque dimanche, il se rend à la «pouponnière» de Rueil pour s'enquérir de ses petits pensionnaires; il s'inquiète des soins qu'on leur donne, il leur apporte des jouets, il passe près d'eux de longues heures. Et voilà qui est vraiment d'un joli exemple.



A la pouponnière de Rueil: son fondateur, M. Cognacq entouré de ses petits pensionnaires.

M. Cognacq ne s'est pas occupé que des enfants de ses employés. Il a voulu faire participer ses employés eux-mêmes aux bénéfices de sa maison, dont le tiers leur sera dorénavant réparti à la fin de chaque exercice: ainsi leurs intérêts vont-ils être liés étroitement à ceux de l'entreprise que leur travail fait prospérer, et dont ils sont devenus de véritables actionnaires.

### TROIS FRANÇAIS D'ALGÉRIE

Un même décret a récemment nommé chevalier de la Légion d'honneur Si Salah ben Chenouf, cheik des Ouled Zaïdi, et promu au grade de commandeur Si Bouhafs ben Chenouf, caïd des Béni bou Slimar et de l'Ahmar-Khaddou et élevé à la dignité de grand officier Si Ali bey ben Chenouf, bach-agma des Ouled Rechaïch à Khenchla: ce sont les trois frères, et trois des plus fidèles serviteurs de la France en Algérie.



Trois frères, fidèles serviteurs de la France en Algérie, décorés le même jour.

Ils sont de la grande famille de Djaafar Baraméqui—Haroun-Rechid—de qui le grand-père fut des premiers, au moment de la conquête, à se rallier à nous, dès notre installation en Algérie. Depuis lors, les descendants de cet ami sincère de la première heure ont marché sur ses traces, et partout où a flotté le drapeau tricolore, en Algérie, en Tunisie, et plus récemment au Maroc, se sont trouvés, à l'ombre de ses plis, prêts à donner leur sang pour la mère patrie, le progrès et la civilisation dont il est le symbole.

#### LA RÉFORME DE LA CHIMIE ALLEMANDE

Les chimistes allemands—comme d'ailleurs leurs confrères de tous les pays du monde—ont adopté pour vocabulaire technique celui dont se servent les Français, et, pendant de très longues années, ils se sont contentés d'employer des mots comme *Chemie*, *Atom*, *Laboratorium*, *Pipette*, *Molekul*, *Spektroskop*, qu'il est tout à fait inutile d'expliquer. Ils y ont gagné de pouvoir aisément diffuser leurs travaux, rien n'étant, par exemple, plus facile, pour un spécialiste de langue latine, que traduire à livre ouvert une phrase du genre de celle-ci: *Das Limonen ist die optisch active Modification des Dipentens* (le limonène est la modification optique active du dipentène)

Mais les savants d'outre-Rhin en ont assez de cette clarté qui répugne à leur tempérament et blesse leur orgueil national; c'est, du moins, la grande revue technique *Chemiker Zeitung* qui semble le croire, puisqu'elle a entrepris une campagne en vue d'obtenir la réforme du vocabulaire chimique. Elle défère en cela à un vœu du *Deutschersprachverein* (Association en faveur de la langue allemande). Le génie spécial de la race germanique, affirme-t-elle, ne saurait être plus longtemps méconnu!

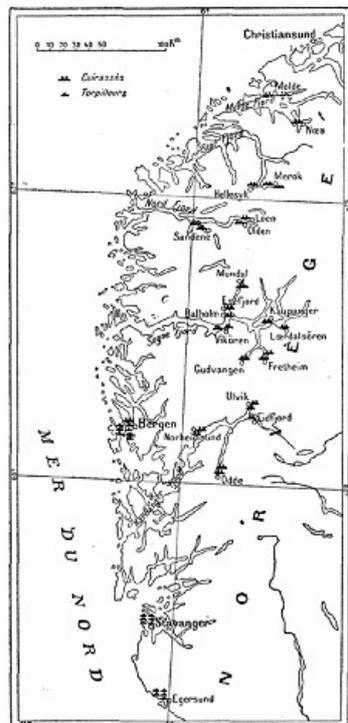
Partant de là, la *Ch. Z.* réclame le remplacement des mots exotiques par des mots composés de racines allemandes.

Voici quelques-uns des résultats auxquels conduit cette grande réforme scientifique (?) On ne dira plus *Atom*, ni *Molekul*, mais *Kleinchen* et *Kleinchengruppe*; on ne traduira plus les verbes français oxyder, réduire et nitrer par *oxydieren*, *reduiren* et *nitrieren*, mais par: *versauerstofften*, *entsauerstofften* et *versticktsauerstofften*. On n'emploiera plus *das Spektroskop*, mais *das Brechtlichtlinienrohr*; on ne se servira plus de *die Pipette*, mais de *das Saugpfeifchen*; on n'effectuera plus une *fraktionnierte Distillation* (distillation fractionnée), mais, beaucoup plus simplement, une *bruckstückweise flüssige Verdampfungsstoff Aufseugungzuverschiedenen Woermerstoerken*; on n'étudiera plus la *Chemie* au *Laboratorium*, mais la *Scheide-und Fùjekunst* (art des combinaisons et des décompositions), dans le *Scheide-und Fùgewerkstatt*.

Grâce à quoi la glorieuse science germanique aura remporté sur la science des Barbares une victoire décisive.

Toutefois, il n'est pas interdit de souhaiter entendre quelque jour un chimiste allemand qui serait patriote, mais bègue, demander à un commerçant de lui vendre quelques grammes d'un produit tinctorial d'usage courant et qui va s'appeler, d'après la terminologie nouvelle: *Bruckstückweise flüssige Verdampfungsstoff Aufseugungzuverschiedenen Waermerstoerkenerhaltet Triamidotriphenylcarbinol*. La *Ch. Z.*, et avec elle un certain nombre de ces Herren Professoren que Hansi a portraicturés, réclame, en effet, cette élégante dénomination pour le produit appelé *die Pararosanilin durch fraktionnierte Distillation* (pararosaniline obtenue par distillation fractionnée). Il paraît que c'est un véritable crime contre la patrie allemande qu'user de cette traduction trop littérale d'un terme scientifique français: l'idiome germanique est à

la fois et avant toute chose «démonstratif, explicatif et agglutinant». Persistons cependant à souhaiter entendre un chimiste qui serait «à la fois et avant toute chose» allemand, patriote et bègue, mettre en pratique ces préceptes grammatico-germanico-scientifico-impératifs.



La flotte allemande répartie dans les fjords de Norvège avant son retour dans la Baltique

## LES MOUVEMENTS DE LA FLOTTE ALLEMANDE.

On a annoncé, cette semaine, qu'une escadre allemande avait traversé, dans la nuit du 28 au 29 juillet, le grand Belt, pour venir prendre ses positions de combat dans la Baltique. D'où venait cette force navale, composée de 28 bâtiments? Nous devons à notre collaborateur M. Charles Rabot, de pouvoir donner, à ce sujet, des précisions intéressantes.

Il y a quelque temps, l'Allemagne avertissait le gouvernement de Christiania de l'arrivée, à la fin de juillet, d'une grande partie de sa flotte dans les fjords de la côte occidentale de Norvège. Ses équipages avaient besoin de faire une cure d'air et de se reposer des fatigues de l'hiver par une croisière d'agrément: tel était le prétexte invoqué. Mais les Norvégiens, légitimement émus, interprétèrent tout autrement la présence de cette flotte dans les eaux de leur pays. Il leur parut très probable que l'amirauté allemande avait voulu s'installer dans les

admirables positions qu'offrent les fjords, afin de pouvoir rapidement atteindre les côtes anglaises.

Déjà, l'an dernier, apparemment à la même époque, la même situation s'était présentée, et nous l'avions indiquée dans notre numéro du 9 août. L'émotion avait été vive alors à Christiania; l'occupation des fjords avait donné naissance à de violentes polémiques de presse. Et, pour calmer les esprits, l'Allemagne s'était empressée de déclarer qu'elle tiendrait compte à l'avenir des susceptibilités norvégiennes. Elle n'en a pas moins recommencé, cette année, à envoyer ses vaisseaux sur les côtes de Norvège, et ils y seraient encore si elle n'avait pas, pour parer sans doute au danger russe, modifié brusquement ses plans.

La carte que nous reproduisons aujourd'hui a été dressée d'après un document publié par *l'Aftenpost*, le plus grand journal de Christiania. Elle représente le dispositif de la flotte allemande sur le littoral norvégien: 28 cuirassés et 18 torpilleurs s'y trouvaient, partagés en trois groupes, le principal au centre, avec 10 grosses unités dans le Sogne Fjord, flanqué à droite de 10 autres unités dans les fjords voisins de Christiansund, et à gauche de 7 autres cuirassés dans l'Hardanger Fjord.

Tous ces fjords sont extrêmement profonds, mais coupés de seuils et de hauts-fonds; la navigation y est d'autant plus difficile que l'hydrographie n'en a pas été faite et qu'il n'existe aucune carte marine de ces canaux. Si donc l'amirauté allemande y envoie ses cuirassés, c'est qu'elle a mis à profit les croisières précédentes pour faire exécuter des levés dans ces eaux dangereuses pour les grosses unités,—et cela au mépris des règles internationales.

## LE CENTRE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le point géographique qui constitue le centre du territoire des États-Unis vient d'être déterminé de façon absolument précise par le professeur W. A. Cogshall, astronome en chef de l'Université d'Indiana, et par le docteur C.-A. Drew, professeur de physique à la même Université. Ce point est situé à Bloomington, très exactement au sud de la façade du bâtiment principal d'une usine construite en bordure de la 8e rue.

L'État d'Indiana vient de signaler ce point à l'attention des visiteurs en y faisant disposer

une plate-forme en ciment de 3x4 mètres, sur laquelle est placé un large bloc calcaire portant en lettres dorées l'inscription suivante: «Centre du Territoire habité des États-Unis. Recensement de 1910.» Ce bloc supporte un mât métallique de 22 m. 5 de hauteur, auquel est attaché un drapeau également métallique, éclairé la nuit par une lampe électrique de 120 bougies.

### **LA TOUR DE PISE.**

La fameuse tour de Pise, sur laquelle nous avons publié déjà, il y a deux ou trois ans, des détails qu'il nous faut en partie rappeler aujourd'hui, affecte des allures de plus en plus penchées, et ses admirateurs comme ses détracteurs passent, à son sujet, par des émotions aussi vives que contradictoires.

On ne sait pas exactement si la tour que construisit l'architecte pisan Bannono fut conçue en 1174 telle qu'elle fut achevée au quatorzième siècle par Tomaso: il est infiniment probable qu'au contraire elle était destinée, comme toutes ses congénères, à s'élever suivant la verticale, mais qu'un tassement fortuit du sol survint, lui donnant une inclinaison anormale, et lui valant à coup sûr le meilleur de sa renommée. L'angle que son axe forme avec l'horizon a été mesuré en 1817, en 1859, et enfin en 1911, par une commission scientifique nommée par le gouvernement italien. Le *Génie civil* rapporte que le faux aplomb de sa septième corniche par rapport à la première, qui était en 1817 de 2 m. 868 était de 3 m. 063 en 1859, et qu'il a augmenté de 7 centimètres seulement depuis cette époque jusqu'à 1911. La Commission italienne a posé à cette époque de nombreux repères, grâce auxquels il a été possible de constater que l'inclinaison de la tour est devenue légèrement plus grande dans ces tout derniers temps. Le phénomène vient, après de nombreuses recherches, d'être attribué à un tassement continu résultant de l'existence d'un cours d'eau souterrain: celui-ci va être immédiatement détourné, son lit sera comblé par du ciment, et tout autorise à croire que, dans l'avenir, la tour de Pise, ne penchera jamais plus qu'elle ne le fait à l'heure actuelle.



Le 14 juillet, à l'hôpital de Fez: le général Gouraud décorant les blessés des combats de Taza.

*Phot. du lieutenant Chiruy, blessé lui-même.*

### **RÉCOMPENSES AUX BLESSÉS DE TAZA**

Le 14 juillet, à Fez, a été marqué par une cérémonie très émouvante qui s'est déroulée dans l'intimité, pour ainsi dire, entre soldats, à l'hôpital Auvert.

C'est là qu'ont été évacués les blessés des troupes du Maroc occidental frappés au cours des combats livrés autour de Taza, tant de ceux que le général Gouraud dut engager

pour s'ouvrir le passage que de ceux qu'il eut à subir depuis pour se maintenir, assurer notre occupation, et dont nous sommes loin, probablement, d'avoir livré le dernier: mardi encore, on recevait la nouvelle de deux très importants engagements, dans la vallée de l'Innaouen, au cours desquels nous aurions eu plus de cinquante morts.



L'armeria Real de Madrid: l'armure de Philippe II complétée grâce aux pièces données par la France.

Donc, le jour de la Fête nationale, le général Gouraud se rendait à l'hôpital Auvert afin d'y remettre aux braves qui, sous ses ordres, avaient versé leur sang pour la patrie les décorations si vaillamment gagnées.

On avait transporté sous les beaux oliviers du jardin de l'hôpital, ancien palais chérifien, les héros de la journée, encore étendus sur leurs lits, ayant endossé pour la circonstance leurs plus coquets uniformes, coloniaux, tirailleurs, et le général dut se pencher vers leurs couches pour agraffer sur ces poitrines les rubans où pendaient la croix ou la médaille.

### L'ARMURE DE PHILIPPE II

L'Armeria Real de Madrid vient de recevoir les pièces manquantes de la fameuse armure de Philippe II qui figuraient au Musée d'Artillerie à Paris. Elles ont été placées dans la vitrine où naguère on n'en voyait qu'une copie à l'aquarelle, le chanfrein au-dessus de la selle, les deux rondelles d'épaule et les deux cubitières aux pieds du mannequin représentant Philippe II, chacune avec une petite étiquette tricolore qui distingue,

selon l'écriteau explicatif, «les parties de l'armure offertes par le gouvernement de la République française».

Il est probable que le souverain espagnol tiendra à répondre à ce don par un autre analogue à notre Musée d'Artillerie, auquel on sait que la direction de l'Armeria avait pensé à proposer une rondache navarraise et une paire de pistolets français, dont la valeur fut jugée un peu insuffisante alors que la question se présentait sous la forme d'un échange. Mais, depuis, elle a pris le caractère d'une donation gracieuse, si bien que c'est au roi seul qu'appartient l'initiative de la réciprocité.



### LES CROQUIS DE LA SEMAINE, par Henriot.



—Tu avais des prix, papa, toi,

—Il est sourd, votre oncle?

quand tu étais petit!

—Tous!... Mon père était obligé d'acheter un petit âne pour m'aider à les porter.

—Oui... mais pas tant que ça... hier encore un coup de tonnerre a ébranlé la maison... il m'a répondu «Dieu vous bénisse!»



—Et l'argent que vous aurez L'impôt sur le capital: dissimulé, le fisc le reprendra, aux héritiers.

—Monsieur, c'est une perspective qui sera pour moi la plus douce des consolations.

—Moi j'ai hypothéqué ma maison.

—Moi je n'ai pas de maison, mais j'ai emprunté 60.000 francs.

—Tout cela sera déduit de notre capital imposable... Qui fait des dettes s'enrichit.

—Ah! les mouches... les sales mouches!

—Mais, monsieur, elles sont aussi ennuyeuses pour moi que pour vous.

—Non, madame, non... Moi, je suis chauve!

## OCCIDENTALES



Son aïeul Aloys, dit-on,  
Se croisa pour la Palestine...  
Il fut occis près de Sion.  
Un autre aïeul fut à Bouvine,  
Portant le royal fanion.

On les vit partout dans l'histoire,  
Les ancêtres du beau marquis,  
Tous pleins d'esprit ou pleins de gloire,  
Portant cuirasse ou beaux habits;  
Plus d'un écrivit ses mémoires.



Il eut d'adorables grand'mères,  
Voyez les portraits de La Tour...  
Héros de bataille ou d'amour,  
Les époux brillaient à la guerre,

O temps heureux de leur splendeur!  
O jours de fête magnifique,  
Où celui seul, dit la chronique,

Les femmes brillèrent à la cour.

Qui vécut ce temps enchanteur  
Connut de vivre la douceur!

Du beau marquis fin détestable...  
La liberté prenant son vol  
Fit du petit-fils le coupable...  
Le destin fut inexorable,  
Le bourreau lui coupa le col.



Son aïeul, sous Louis-Philippe,  
Quitta, dit-on, son municipale  
Et vint à Paris en sabots.  
Il établit humble boutique,  
Vendant mouchoirs et paletots.

Grâce à l'ordre, à l'économie  
Du petit marchand limousin,  
Sous l'effort de toute une vie,  
La boutique fut magasin...  
Et l'aisance s'en est suivie...



Le grand-père, bon commerçant,  
Eut un fils, trois filles charmantes,  
Qu'il dota convenablement:  
Douze mille livres de rentes...  
Le magasin doubla ses ventes...

Le petit-fils, bourgeois  
tranquille,  
Passait pour riche, assurément...  
Il avait une automobile,  
Un loyer de six mille francs,  
Une campagne près de la ville...

Mais du bourgeois fin lamentable...  
Le socialisme triomphant  
Déclara le riche coupable...  
Son cou ne valait pas le diable...  
On ne lui prit que son argent.



## LA QUESTION DE L'UNIFORME

*L'ennui naquit un jour de l'uniforme ôté.*



—Soit, monsieur le ministre, Puisque toutes les nations ont adopté le gris, nous le faisons comme elles. Négligeons l'inconvénient qui en résultera, à savoir que, même avec une bonne lorgnette, on ne saura pas si on a affaire à des amis ou à des ennemis.



Et si ce qu'on aperçoit là-bas est une motte de terre ou un colonel, une route ou un bataillon. Mais songez aussi, monsieur le ministre, qu'il y a donc place à la fois dans la question de l'uniforme pour porter depuis quarante-l'esthétique et pour les quatre ans des uniformes qui inéluctables nécessités. n'ont pas été au feu... (je ne parle pas des colonies).



Le soldat ayant deux tenues, Au fond, l'uniforme n'y fait rien... Nos soldats en haillons— la première pourrait être la tenue de paix et la seconde du roi Bomba qui, habillés en poil comme en 1807, en shako rouge, en bleu ou en vert, ou en képi, en rouge ou en f...ichaient le camp tout de bleu, iront! toujours en avant. même.



Seulement, si en temps de donnez-leur la tenue n° 2 en temps de paix: des habits guerre ils peuvent être gris, élégants et souples, coquets et pimpants... vous avez le sombres, bleutés ou choix dans les collections... Mousquetaires rouges, habits incolores... (tenue n° 1)... bleus de la guerre en dentelles, grenadiers en bonnets à poil, troubades en képi et en vieux pantalon rouge. Celui de nos gloires et de nos malheurs

\*\*\* END OF THE PROJECT GUTENBERG EBOOK L'ILLUSTRATION, NO. 3727, 1ER AOÛT 1914 \*\*\*

Updated editions will replace the previous one—the old editions will be renamed.

Creating the works from print editions not protected by U.S. copyright law means that no one owns a United States copyright in these works, so the Foundation (and you!) can copy and distribute it in the United States without permission and without paying copyright royalties. Special rules, set forth in the General Terms of Use part of this license, apply to copying and distributing Project Gutenberg™ electronic works to protect the PROJECT GUTENBERG™ concept and trademark. Project Gutenberg is a registered trademark, and may not be used if you charge for an eBook, except by following the terms of the trademark license, including paying royalties for use of the Project Gutenberg trademark. If you do not charge anything for copies of this eBook, complying with the trademark license is very easy. You may use this eBook for nearly any purpose such as creation of derivative works, reports, performances and research. Project Gutenberg eBooks may be modified and printed and given away—you may do practically ANYTHING in the United States with eBooks not protected by U.S. copyright law. Redistribution is subject to the trademark license, especially commercial redistribution.

START: FULL LICENSE  
THE FULL PROJECT GUTENBERG LICENSE  
PLEASE READ THIS BEFORE YOU DISTRIBUTE OR USE THIS WORK

To protect the Project Gutenberg™ mission of promoting the free distribution of electronic works, by using or distributing this work (or any other work associated in any way with the phrase “Project Gutenberg”), you agree to comply with all the terms of the Full Project Gutenberg™ License available with this file or online at [www.gutenberg.org/license](http://www.gutenberg.org/license).

## Section 1. General Terms of Use and Redistributing Project Gutenberg™ electronic works

1.A. By reading or using any part of this Project Gutenberg™ electronic work, you indicate that you have read, understand, agree to and accept all the terms of this license and intellectual property (trademark/copyright) agreement. If you do not agree to abide by all the terms of this agreement, you must cease using and return or destroy all copies of Project Gutenberg™ electronic works in your possession. If you paid a fee for obtaining a copy of or access to a Project Gutenberg™ electronic work and you do not agree to be bound by the terms of this agreement, you may obtain a refund from the person or entity to whom you paid the fee as set forth in paragraph 1.E.8.

1.B. “Project Gutenberg” is a registered trademark. It may only be used on or associated in any way with an electronic work by people who agree to be bound by the terms of this agreement. There are a few things that you can do with most Project Gutenberg™ electronic works even without complying with the full terms of this agreement. See paragraph 1.C below. There are a lot of things you can do with Project Gutenberg™ electronic works if you follow the terms of this agreement and help preserve free future access to Project Gutenberg™ electronic works. See paragraph 1.E below.

1.C. The Project Gutenberg Literary Archive Foundation (“the Foundation” or PGLAF), owns a compilation copyright in the collection of Project Gutenberg™ electronic works. Nearly all the individual works in the collection are in the public domain in the United States. If an individual work is unprotected by copyright law in the United States and you are located in the United States, we do not claim a right to prevent you from copying, distributing, performing, displaying or creating derivative works based on the work as long as all references to Project Gutenberg are removed. Of course, we hope that you will support the Project Gutenberg™ mission of promoting free access to electronic works by freely sharing Project Gutenberg™ works in compliance with the terms of this agreement for keeping the Project Gutenberg™ name associated with the work. You can easily comply with the terms of this agreement by keeping this work in the same format with its attached full Project Gutenberg™ License when you share it without charge with others.

1.D. The copyright laws of the place where you are located also govern what you can do with this work. Copyright laws in most countries are in a constant state of change. If you are outside the United States, check the laws of your country in addition to the terms of this agreement before downloading, copying, displaying, performing, distributing or creating derivative works based on this work or any other Project Gutenberg™ work. The Foundation makes no representations concerning the copyright status of any work in any country other than the United States.

1.E. Unless you have removed all references to Project Gutenberg:

1.E.1. The following sentence, with active links to, or other immediate access to, the full Project Gutenberg™ License must appear prominently whenever any copy of a Project Gutenberg™ work (any work on which the phrase “Project Gutenberg” appears, or with which the phrase “Project Gutenberg” is associated) is accessed, displayed, performed, viewed, copied or distributed:

This eBook is for the use of anyone anywhere in the United States and most other parts of the world at no cost and with almost no restrictions whatsoever. You may copy it, give it away or re-use it under the terms of the Project Gutenberg License included with this eBook or online at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org). If you are not located in the United States, you will have to check the laws of the country where you are located before using this eBook.

1.E.2. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is derived from texts not protected by U.S. copyright law (does not contain a notice indicating that it is posted with permission of the copyright holder), the work can be copied and distributed to anyone in the United States without paying any fees or charges. If you are redistributing or providing access to a work with the phrase “Project Gutenberg” associated with or appearing on the work, you must comply either with the requirements of paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 or obtain permission for the use of the work and the Project Gutenberg™ trademark as set forth in paragraphs 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.3. If an individual Project Gutenberg™ electronic work is posted with the permission of the copyright holder, your use and distribution must comply with both paragraphs 1.E.1 through 1.E.7 and any additional terms imposed by the copyright holder. Additional terms will be linked to the Project Gutenberg™ License for all works posted with the permission of the copyright holder found at the beginning of this work.

1.E.4. Do not unlink or detach or remove the full Project Gutenberg™ License terms from this work, or any files containing a part of this work or any other work associated with Project Gutenberg™.

1.E.5. Do not copy, display, perform, distribute or redistribute this electronic work, or any part of this electronic work, without prominently displaying the sentence set forth in paragraph 1.E.1 with active links or immediate access to the full terms of the Project Gutenberg™ License.

1.E.6. You may convert to and distribute this work in any binary, compressed, marked up, nonproprietary or proprietary form, including any word processing or hypertext form. However, if you provide access to or distribute copies of a Project Gutenberg™ work in a format other than “Plain Vanilla ASCII” or other format used in the official version posted on the official Project Gutenberg™ website ([www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org)), you must, at no additional cost, fee or expense to the user, provide a copy, a means of exporting a copy, or a means of obtaining a copy upon request, of the work in its original “Plain Vanilla ASCII” or other form. Any alternate format must include the full Project Gutenberg™ License as specified in paragraph 1.E.1.

1.E.7. Do not charge a fee for access to, viewing, displaying, performing, copying or distributing any Project Gutenberg™ works unless you comply with paragraph 1.E.8 or 1.E.9.

1.E.8. You may charge a reasonable fee for copies of or providing access to or distributing Project Gutenberg™ electronic works provided that:

- You pay a royalty fee of 20% of the gross profits you derive from the use of Project Gutenberg™ works calculated using the method you already use to calculate your applicable taxes. The fee is owed to the owner of the Project Gutenberg™ trademark, but he has agreed to donate royalties under this paragraph to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation. Royalty payments must be paid within 60 days following each date on which you prepare (or are legally required to prepare) your periodic tax returns. Royalty payments should be clearly marked as such and sent to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation at the address specified in Section 4, “Information about donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation.”
- You provide a full refund of any money paid by a user who notifies you in writing (or by e-mail) within 30 days of receipt that s/he does not agree to the terms of the full Project Gutenberg™ License. You must require such a user to return or destroy all copies of the works possessed in a physical medium and discontinue all use of and all access to other copies of Project Gutenberg™ works.
- You provide, in accordance with paragraph 1.F.3, a full refund of any money paid for a work or a replacement copy, if a defect in the electronic work is discovered and reported to you within 90 days of receipt of the work.
- You comply with all other terms of this agreement for free distribution of Project Gutenberg™ works.

1.E.9. If you wish to charge a fee or distribute a Project Gutenberg™ electronic work or group of works on different terms than are set forth in this agreement, you must obtain permission in writing from the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the manager of the Project Gutenberg™ trademark. Contact the Foundation as set forth in Section 3 below.

## 1.F.

1.F.1. Project Gutenberg volunteers and employees expend considerable effort to identify, do copyright research on, transcribe and proofread works not protected by U.S. copyright law in creating the Project Gutenberg™ collection. Despite these efforts, Project Gutenberg™ electronic works, and the medium on which they may be stored, may contain “Defects,” such as, but not limited to, incomplete, inaccurate or corrupt data, transcription errors, a copyright or other intellectual property infringement, a defective or damaged disk or other medium, a computer virus, or computer codes that damage or cannot be read by your equipment.

1.F.2. LIMITED WARRANTY, DISCLAIMER OF DAMAGES - Except for the “Right of Replacement or Refund” described in paragraph 1.F.3, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, the owner of the Project Gutenberg™ trademark, and any other party distributing a Project Gutenberg™ electronic work under this agreement, disclaim all liability to you for damages, costs and expenses, including legal fees. YOU AGREE THAT YOU HAVE NO REMEDIES FOR NEGLIGENCE, STRICT LIABILITY, BREACH OF WARRANTY OR BREACH OF CONTRACT EXCEPT THOSE PROVIDED IN PARAGRAPH 1.F.3. YOU AGREE THAT THE FOUNDATION, THE TRADEMARK OWNER, AND ANY DISTRIBUTOR UNDER THIS AGREEMENT WILL NOT BE LIABLE TO YOU FOR ACTUAL, DIRECT, INDIRECT, CONSEQUENTIAL, PUNITIVE OR INCIDENTAL DAMAGES EVEN IF YOU GIVE NOTICE OF THE POSSIBILITY OF SUCH DAMAGE.

1.F.3. LIMITED RIGHT OF REPLACEMENT OR REFUND - If you discover a defect in this electronic work within 90 days of receiving it, you can receive a refund of the money (if any) you paid for it by sending a written explanation to the person you received the work from. If you received the work on a physical medium, you must return the medium with your written explanation. The person or entity that provided you with the defective work may elect to provide a replacement copy in lieu of a refund. If you received the work electronically, the person or entity providing it to you may choose to give you a second opportunity to receive the work electronically in lieu of a refund. If the second copy is also defective, you may demand a refund in writing without further opportunities to fix the problem.

1.F.4. Except for the limited right of replacement or refund set forth in paragraph 1.F.3, this work is provided to you ‘AS-IS’, WITH NO OTHER WARRANTIES OF ANY KIND, EXPRESS OR IMPLIED, INCLUDING BUT NOT LIMITED TO WARRANTIES OF MERCHANTABILITY OR FITNESS FOR ANY PURPOSE.

1.F.5. Some states do not allow disclaimers of certain implied warranties or the exclusion or limitation of certain types of damages. If any disclaimer or limitation set forth in this agreement violates the law of the state applicable to this agreement, the agreement shall be interpreted to make the maximum disclaimer or limitation permitted by the applicable state law. The invalidity or unenforceability of any provision of this agreement shall not void the remaining provisions.

1.F.6. INDEMNITY - You agree to indemnify and hold the Foundation, the trademark owner, any agent or employee of the Foundation, anyone providing copies of Project Gutenberg™ electronic works in accordance with this agreement, and any volunteers associated with the production, promotion and distribution of Project Gutenberg™ electronic works, harmless from all liability, costs and expenses, including legal fees, that arise directly or indirectly from any of the following which you do or cause to occur: (a) distribution of this or any Project Gutenberg™ work, (b) alteration, modification, or additions or deletions to any Project Gutenberg™ work, and (c) any Defect you cause.

## **Section 2. Information about the Mission of Project Gutenberg™**

Project Gutenberg™ is synonymous with the free distribution of electronic works in formats readable by the widest variety of computers including obsolete, old, middle-aged and new computers. It exists because of the efforts of hundreds of volunteers and donations from people in all walks of life.

Volunteers and financial support to provide volunteers with the assistance they need are critical to reaching Project Gutenberg™’s goals and ensuring that the Project Gutenberg™ collection will remain freely available for generations to come. In 2001, the Project Gutenberg Literary Archive Foundation was created to provide a secure and permanent future for Project Gutenberg™ and future generations. To learn more about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation and how your efforts and donations can help, see Sections 3 and 4 and the Foundation information page at [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

## **Section 3. Information about the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

The Project Gutenberg Literary Archive Foundation is a non-profit 501(c)(3) educational corporation organized under the laws of the state of Mississippi and granted tax exempt status by the Internal Revenue Service. The Foundation’s EIN or federal tax identification number is 64-6221541. Contributions to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation are tax deductible to the full extent permitted by U.S. federal laws and your state’s laws.

The Foundation’s business office is located at 809 North 1500 West, Salt Lake City, UT 84116, (801) 596-1887. Email contact links and up to date contact information can be found at the Foundation’s website and official page at [www.gutenberg.org/contact](http://www.gutenberg.org/contact)

## **Section 4. Information about Donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation**

Project Gutenberg™ depends upon and cannot survive without widespread public support and donations to carry out its mission of increasing the number of public domain and licensed works that can be freely distributed in

machine-readable form accessible by the widest array of equipment including outdated equipment. Many small donations (\$1 to \$5,000) are particularly important to maintaining tax exempt status with the IRS.

The Foundation is committed to complying with the laws regulating charities and charitable donations in all 50 states of the United States. Compliance requirements are not uniform and it takes a considerable effort, much paperwork and many fees to meet and keep up with these requirements. We do not solicit donations in locations where we have not received written confirmation of compliance. To SEND DONATIONS or determine the status of compliance for any particular state visit [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate).

While we cannot and do not solicit contributions from states where we have not met the solicitation requirements, we know of no prohibition against accepting unsolicited donations from donors in such states who approach us with offers to donate.

International donations are gratefully accepted, but we cannot make any statements concerning tax treatment of donations received from outside the United States. U.S. laws alone swamp our small staff.

Please check the Project Gutenberg web pages for current donation methods and addresses. Donations are accepted in a number of other ways including checks, online payments and credit card donations. To donate, please visit: [www.gutenberg.org/donate](http://www.gutenberg.org/donate)

## **Section 5. General Information About Project Gutenberg™ electronic works**

Professor Michael S. Hart was the originator of the Project Gutenberg™ concept of a library of electronic works that could be freely shared with anyone. For forty years, he produced and distributed Project Gutenberg™ eBooks with only a loose network of volunteer support.

Project Gutenberg™ eBooks are often created from several printed editions, all of which are confirmed as not protected by copyright in the U.S. unless a copyright notice is included. Thus, we do not necessarily keep eBooks in compliance with any particular paper edition.

Most people start at our website which has the main PG search facility: [www.gutenberg.org](http://www.gutenberg.org).

This website includes information about Project Gutenberg™, including how to make donations to the Project Gutenberg Literary Archive Foundation, how to help produce our new eBooks, and how to subscribe to our email newsletter to hear about new eBooks.